



COURS PI

☆ *L'école sur-mesure* ☆

de la Maternelle au Bac, Établissement d'enseignement
privé à distance, déclaré auprès du Rectorat de Paris

Première - Module 5 - Cap sur le Bac : regards croisés

Sciences Economiques et Sociales

v.5.1



- ✓ **Guide de méthodologie**
pour appréhender notre pédagogie
- ✓ **Leçons détaillées**
pour apprendre les notions en jeu
- ✓ **Exemples et illustrations**
pour comprendre par soi-même
- ✓ **Prolongement numérique**
pour être acteur et aller + loin
- ✓ **Exercices d'application**
pour s'entraîner encore et encore
- ✓ **Corrigés des exercices**
pour vérifier ses acquis

www.cours-pi.com

Paris & Montpellier



EN ROUTE VERS LE BACCALAURÉAT

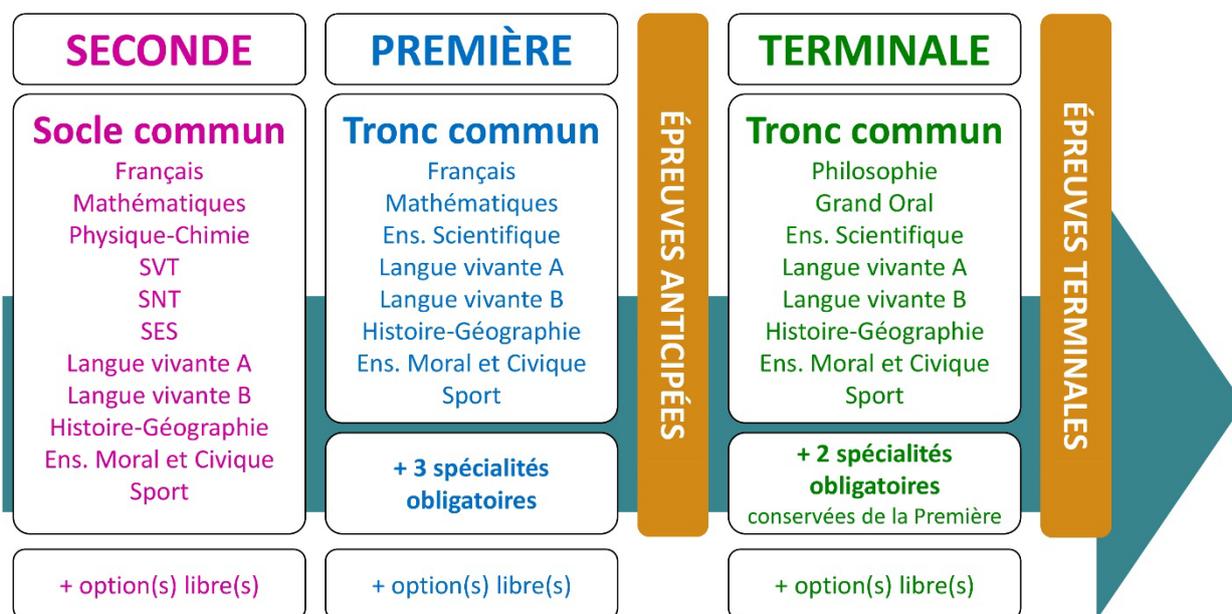
Comme vous le savez, la **réforme du Baccalauréat** est entrée en vigueur progressivement jusqu'à l'année 2021, date de délivrance des premiers diplômes de la nouvelle formule.

Dans le cadre de ce nouveau Baccalauréat, **notre Etablissement**, toujours attentif aux conséquences des réformes pour les élèves, s'est emparé de la question avec force **énergie** et **conviction** pendant plusieurs mois, animé par le souci constant de la réussite de nos lycéens dans leurs apprentissages d'une part, et par la **pérennité** de leur parcours d'autre part. Notre Etablissement a questionné la réforme, mobilisé l'ensemble de son atelier pédagogique, et déployé tout **son savoir-faire** afin de vous proposer un enseignement tourné continuellement vers **l'excellence**, ainsi qu'une scolarité tournée vers la **réussite**.

- Les **Cours Pi** s'engagent pour faire du parcours de chacun de ses élèves un **tremplin vers l'avenir**.
- Les **Cours Pi** s'engagent pour ne pas faire de ce nouveau Bac un diplôme au rabais.
- Les **Cours Pi** vous offrent **écoute** et **conseil** pour coconstruire une **scolarité sur-mesure**.

LE BAC DANS LES GRANDES LIGNES

Ce nouveau Lycée, c'est un enseignement à la carte organisé à partir d'un large tronc commun en classe de Seconde et évoluant vers un parcours des plus spécialisés année après année.



CE QUI A CHANGÉ

- Il n'y a plus de séries à proprement parler.
- Les élèves choisissent des spécialités : trois disciplines en classe de Première ; puis n'en conservent que deux en Terminale.
- Une nouvelle épreuve en fin de Terminale : le Grand Oral.
- Pour les lycéens en présentiel l'examen est un mix de contrôle continu et d'examen final laissant envisager un diplôme à plusieurs vitesses.
- Pour nos élèves, qui passeront les épreuves sur table, le Baccalauréat conserve sa valeur.

CE QUI N'A PAS CHANGÉ

- Le Bac reste un examen accessible aux candidats libres avec examen final.
- Le système actuel de mentions est maintenu.
- Les épreuves anticipées de français, écrit et oral, tout comme celle de spécialité abandonnée se dérouleront comme aujourd'hui en fin de Première.



A l'occasion de la réforme du Lycée, nos manuels ont été retravaillés dans notre atelier pédagogique pour un accompagnement optimal à la compréhension. Sur la base des programmes officiels, nous avons choisi de créer de nombreuses rubriques :

- **Suggestions de lecture** pour s'ouvrir à la découverte de livres de choix sur la matière ou le sujet
- **Réfléchissons ensemble** pour guider l'élève dans la réflexion
- **L'essentiel** pour souligner les points de cours à mémoriser au cours de l'année
- **À vous de jouer** pour mettre en pratique le raisonnement vu dans le cours et s'accaparer les ressorts de l'analyse, de la logique, de l'argumentation, et de la justification
- Et enfin... la rubrique **Les Clés du Bac by Cours Pi** qui vise à vous donner, et ce dès la seconde, toutes les cartes pour réussir votre examen : notions essentielles, méthodologie pas à pas, exercices types et fiches étape de résolution !

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES PREMIÈRE

Module 5 – Cap sur le Bac : regards croisés

L'AUTEUR



Olivier THIERRY

« Enseigner, c'est être coach, tutoriser, tirer le meilleur des élèves, et les accompagner sur le chemin de l'autonomie ». Professeur agrégé, enseignant en lycée et chargé de mission auprès de Sciences Po Paris, ses valeurs pédagogiques sont le positivisme, la bienveillance, l'exigence avec soi et avec les autres, l'efficacité, la franchise et la loyauté. Aujourd'hui papa poule de 4 filles, il a connu plus jeune les problèmes de harcèlement scolaire qu'il a surmontés en se dépassant et qui l'ont rendu attentif aux questions de justice sociale.

PRÉSENTATION

Ce **cours** est divisé en chapitres, chacun comprenant :

- Le **cours**, conforme aux programmes de l'Education Nationale
- Des **exercices d'application et d'entraînement**
- Les **corrigés** de ces exercices
- Des **devoirs** soumis à correction (et **se trouvant hors manuel**). Votre professeur vous renverra le corrigé-type de chaque devoir après correction de ce dernier.

Pour une manipulation plus facile, les corrigés-types des exercices d'application et d'entraînement sont regroupés en fin de manuel.

CONSEILS A L'ÉLÈVE

Vous disposez d'un support de Cours complet : **prenez le temps** de bien le lire, de le comprendre mais surtout de **l'assimiler**. Vous disposez pour cela d'exemples donnés dans le cours et d'exercices types corrigés. Vous pouvez rester un peu plus longtemps sur une unité mais travaillez régulièrement.

LES DEVOIRS

Les devoirs constituent le moyen d'évaluer l'acquisition de **vos savoirs** (« Ai-je assimilé les notions correspondantes ? ») et de **vos savoir-faire** (« Est-ce que je sais expliquer, justifier, conclure ? »).

Placés à des endroits clés des apprentissages, ils permettent la vérification de la bonne assimilation des enseignements.

Aux *Cours Pi*, vous serez accompagnés par un **professeur selon chaque matière** tout au long de votre année d'étude. Référez-vous à votre « Carnet de Route » pour l'identifier et découvrir son parcours.

Avant de vous lancer dans un devoir, assurez-vous d'avoir **bien compris les consignes**.

Si vous repérez des difficultés lors de sa réalisation, n'hésitez pas à le mettre de côté et à revenir sur les leçons posant problème. **Le devoir n'est pas un examen**, il a pour objectif de s'assurer que, même quelques jours ou semaines après son étude, une notion est toujours comprise.

Aux Cours Pi, chaque élève travaille à son rythme, parce que chaque élève est différent et que ce mode d'enseignement permet le « sur-mesure ».

Nous vous engageons à respecter le moment indiqué pour faire les devoirs. Vous les identifierez par le bandeau suivant :



Vous pouvez maintenant
faire et envoyer le **devoir n°1**



Il est **important de tenir compte des remarques, appréciations et conseils du professeur-correcteur**. Pour cela, il est **très important d'envoyer les devoirs au fur et à mesure** et non groupés. **C'est ainsi que vous progresserez !**

Donc, dès qu'un devoir est rédigé, envoyez-le aux *Cours Pi* par le biais que vous avez choisi :

- 1) Par **soumission en ligne** via votre espace personnel sur **PoulPi**, pour un envoi **gratuit, sécurisé** et plus **rapide**.
- 2) Par **voie postale** à *Cours Pi*, 9 rue Rebuffy, 34 000 Montpellier
*Vous prendrez alors soin de joindre une **grande enveloppe libellée à vos nom et adresse**, et **affranchie au tarif en vigueur** pour qu'il vous soit retourné par votre professeur*

N.B. : quel que soit le mode d'envoi choisi, vous veillerez à **toujours joindre l'énoncé du devoir** ; plusieurs énoncés étant disponibles pour le même devoir.

N.B. : si vous avez opté pour un envoi par voie postale et que vous avez à disposition un scanner, nous vous engageons à conserver une copie numérique du devoir envoyé. Les pertes de courrier par la Poste française sont très rares, mais sont toujours source de grand mécontentement pour l'élève voulant constater les fruits de son travail.

VOTRE RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Professeur des écoles, professeur de français, professeur de maths, professeur de langues : notre Direction Pédagogique est constituée de spécialistes capables de dissiper toute incompréhension.

Au-delà de cet accompagnement ponctuel, notre Etablissement a positionné ses Responsables pédagogiques comme des « super profs » capables de co-construire avec vous une scolarité sur-mesure. En somme, le Responsable pédagogique est votre premier point de contact identifié, à même de vous guider et de répondre à vos différents questionnements.

Votre Responsable pédagogique est la personne en charge du suivi de la scolarité des élèves. Il est tout naturellement votre premier référent : une question, un doute, une incompréhension ? Votre Responsable pédagogique est là pour vous écouter et vous orienter. Autant que nécessaire et sans aucun surcoût.

QUAND
PUIS-JE
LE
JOINDRE ?

Du **lundi** au **vendredi** : horaires disponibles sur votre carnet de route et sur PoulPi.

QUEL
EST
SON
RÔLE ?

Orienter les parents et les élèves.

Proposer la mise en place d'un accompagnement individualisé de l'élève.

Faire évoluer les outils pédagogiques.

Encadrer et **coordonner** les différents professeurs.

VOS PROFESSEURS CORRECTEURS

Notre Etablissement a choisi de s'entourer de professeurs diplômés et expérimentés, parce qu'eux seuls ont une parfaite connaissance de ce qu'est un élève et parce qu'eux seuls maîtrisent les attendus de leur discipline. En lien direct avec votre Responsable pédagogique, ils prendront en compte les spécificités de l'élève dans leur correction. Volontairement bienveillants, leur correction sera néanmoins juste, pour mieux progresser.

QUAND
PUIS-JE
LE
JOINDRE ?

Une question sur sa correction ?

- faites un mail ou téléphonez à votre correcteur et demandez-lui d'être recontacté en lui laissant **un message avec votre nom, celui de votre enfant et votre numéro.**
- autrement pour une réponse en temps réel, appelez votre Responsable pédagogique.

LE BUREAU DE LA SCOLARITÉ

Placé sous la direction d'Elena COZZANI, le Bureau de la Scolarité vous orientera et vous guidera dans vos démarches administratives. En connaissance parfaite du fonctionnement de l'Etablissement, ces référents administratifs sauront solutionner vos problématiques et, au besoin, vous rediriger vers le bon interlocuteur.

QUAND
PUIS-JE
LE
JOINDRE ?

Du **lundi** au **vendredi** : horaires disponibles sur votre carnet de route et sur PoulPi.
04.67.34.03.00
scolarite@cours-pi.com



LE SOMMAIRE

Sciences Economiques et Sociales - Module 5 - Cap sur le Bac : regards croisés

Les Clés du Bac	1
Focus sur les épreuves du Bac.....	1
Notions clés.....	5

CHAPITRE 1. Comment l'assurance et la protection sociale contribuent-elles à la gestion des risques dans les sociétés développées ?..... 7

Q OBJECTIFS

- Identifier les différents risques qui peuvent affecter les individus.
- Comprendre les logiques qui permettent de prendre en charge les risques.
- Distinguer les acteurs des assurances et de la protection sociale.

1. Le partage collectif des risques à des effets positifs et négatifs	8
Les Clés du Bac.....	16
Les Clés du Bac.....	23
2. La gestion des risques est fondée sur la solidarité collective	28
Les Clés du Bac.....	36
Les Clés du Bac.....	49

CHAPITRE 2. Comment les entreprises sont-elles organisées et gouvernées ?..... 55

Q OBJECTIFS

- Découvrir la diversité des entreprises.
- Comprendre le mode de fonctionnement des structures internes et de la prise de décisions.
- Identifier l'entreprise comme lieu d'interactions sociales.

1. L'entreprise a une vie animée par un entrepreneur	56
Les Clés du Bac.....	64
Les Clés du Bac.....	74
2. Les décisions dans l'entreprise sont au cœur d'interactions sociales	80
Les Clés du Bac.....	87
Les Clés du Bac.....	96





FOCUS SUR LES ÉPREUVES DU BAC

Avant de nous lancer à la découverte de cette belle et passionnante discipline, nous vous proposons de nous projeter, déjà, sur le contenu des épreuves qui seront les vôtres en fin de Première ou en fin de Terminale, selon vos choix de spécialité.

Pourquoi si tôt ?

Parce que l'orientation retenue par notre Etablissement pour ses classes de Lycée repose sur l'idée de vous mettre le plus tôt possible en pleine connaissance de vos objectifs. Pour mieux réussir.

Bien entendu, à ce stade, il n'est nullement question que vous les décortiquiez ou que vous appreniez par cœur leur contenu : retenez de la lecture des prochaines pages que **l'objectif est de vous proposer une vision générale de vos objectifs, de vous faire cerner le cadre dans lequel vous allez évoluer.**

Bien entendu, chaque type d'épreuve sera décortiquée au fil des différents modules, notamment via « **les Clés du Bac** ». De nouvelles lectures de cette présentation, au fil de vos apprentissages, pourront s'avérer judicieuses. Pour mieux vous situer, **matérialiser votre progression** et **vous conforter dans vos acquis**.

C'est parti ? Allons-y !

L'épreuve de fin de première, pour ceux choisissant de ne pas poursuivre cette discipline en Terminale, se compose de 2 parties : « mobilisation de connaissances et traitement de l'information » et « raisonnement appuyé sur un dossier documentaire ».

Nous nous exercerons au fil des différents modules.

Pour plus de simplicité, nous les nommerons dorénavant : « **épreuve de mobilisation de connaissances** » et « **épreuve de raisonnement** ».

Nous travaillerons également la technique de la dissertation, en prévision de l'épreuve de Terminale.

Détaillons maintenant les types d'exercice auxquels vous pourrez être confrontés dans chacune des 2 parties susmentionnées.

Première partie (mobilisation de connaissances et traitement de l'information) - 10 points

Cet exercice pourra être de deux natures : il prendra soit la forme d'une résolution d'un problème par la construction d'un graphique, sans formalisation mathématique, soit celle d'une analyse d'un document en répondant à deux ou trois questions. Détaillons-les et analysons-les !

a) Résolution d'un problème par la construction d'un graphique, sans formalisation mathématique



Éléments-clés

- comprendre le sens de la question
- identifier
- faire appel à la bonne représentation graphique
- construire la représentation graphique attendue
- utiliser des couleurs pour en distinguer les éléments
- préciser les éléments : unités, nom des courbes...
- si besoin, indiquer des données chiffrées
- soigner le travail : propreté, clarté
- mettre en valeur le mécanisme ou la logique correspondant
- faire appel si besoin à des définitions des notions-clés



Démarche de la construction graphique

- a) **comprendre** les attentes : lire et saisir la question, la consigne, réfléchir à quoi va servir le graphique
- b) **choisir** la bonne représentation graphique
- c) **construire** le graphique
- d) **rédigé**r en traduisant le graphique, c'est-à-dire en décrivant le mécanisme ou la logique



Ne pas...

- redonner tout son cours [hors-sujet]
- se tromper de graphique
- faire plein de calculs
- s'abstenir de commenter

b) Analyser un document en répondant à deux ou trois questions



Éléments-clés

- identifier la nature du document (type de graphique) et sa source (auteur, ouvrage, date)
- identifier le champ d'étude (objet et cadre), spatio-temporel, ses unités
- comprendre le document : son titre, ses composantes, le sens des données
- analyser les questions : leur sens, la consigne (animée par un verbe qui répond à des attentes précises), leur finalité
- mobiliser ses connaissances : notions-clefs, faits, mécanismes, logiques
- collecter les informations exploitables du document en sélectionnant et hiérarchisant les données chiffrées
- rédiger des phrases claires, précises, complètes, dans l'esprit de la question
- faire appel à un vocabulaire adapté (notions-clefs, termes techniques) et défini
- utiliser des outils mathématiques (% de répartition, écarts absolus, écarts relatifs, coefficient multiplicateur, % de variation)



Démarche de la réponse à une question de cours

Question de cours [QC] : porte sur des connaissances personnelles, des définitions, la distinction de deux indicateurs

OU

Question explicative [QE] : on demande d'expliquer un fait ou un phénomène]

- a) **comprendre** les attentes : lire et saisir la question, la consigne, lire le document pour s'imprégner de son contenu et voir où on veut en venir
- b) **mobiliser** les connaissances de cours : notions-clefs, mécanismes, logiques, en diversifiant les éléments de réponse [plusieurs dynamiques et ou plusieurs caractéristiques et/ou plusieurs effets et/ou plusieurs causes]
- c) **rédigé**r la réponse à la question



Démarche de la réponse à une question d'étude de document

Question descriptive [QD] : consiste à donner les caractéristiques, à mettre en valeur des traits marquants, une évolution

OU

Question mesure [QM] : suppose de faire appel à des outils mathématiques ou statistiques pour évaluer un montant, une évolution, des écarts entre des variables, pour comparer]

- a) **comprendre** les attentes : lire et saisir la question, la consigne, le document
- b) **sélectionner** les informations fournies par le document
- c) **mobiliser** les connaissances de cours
- d) **utiliser** les outils mathématiques adaptés, en les diversifiant
- e) **rédigé**r la réponse à la question



Démarche de la réponse à une question sur les chiffres

- a) **comprendre** les attentes : lire et saisir la question, la consigne, le document
- b) **sélectionner** les données chiffrées dans le document : souvent les extrêmes et la moyenne ; situer l'objet d'étude (un pays, une catégorie sociale...) en le comparant avec les autres éléments ; ne conserver qu'un chiffre sur 7 environ (15 % ; 2-3 pour une vingtaine, 7-8 pour une cinquantaine)
- c) **utiliser** les outils mathématiques adaptés, en les diversifiant [% de répartition, écart absolu, écart relatif, coefficient multiplicateur, % de variation]
- d) **rédigé** la réponse à la question



Ne pas...

- redonner tout son cours [hors-sujet]
- répondre à une autre question [hors-sujet]
- recopier sans parenthèses les expressions de l'auteur [plagiat]
- traduire mot à mot et dans l'ordre les phrases d'auteur à l'aide de synonymes [paraphrase]
- s'abstenir d'utiliser des données chiffrées
- utiliser trop de données chiffrées

Seconde partie (raisonnement appuyé sur un dossier documentaire) - 10 points



Éléments-clés pour organiser en une page un raisonnement organisé

- comme pour la dissertation, il s'agit de choisir une problématique et d'articuler des idées centrales argumentées et structurées, à partir de documents et de connaissances de cours
- il faut ainsi rédiger des paragraphes reliés de façon logique en répondant avec rigueur à la question du sujet
- choisir la bonne stratégie : comprendre le sens et l'objectif de la question, choisir une problématique adéquate, choisir une articulation de 2 à 3 idées centrales
- exemples de structure (= plan) : description, effets et/ou causes ; effets négatifs, effets positifs ; niveau micro, niveau macro ; points de convergence, points de divergence...
- faire le tour de la question à partir des documents et des connaissances de cours
- rédiger une mini introduction : accroche, traduction du sujet-problématique, annonce de la structure



Démarche lors du travail préalable (brouillon)

- a) **comprendre** les attentes : lire et saisir la question à reformuler, la consigne, les documents
- b) **réfléchir** à la façon dont on peut répondre et organiser les 2 ou 3 idées-clefs qu'il faudra relier
- c) **sélectionner** les informations issues des documents permettant de répondre à la problématique
- d) **compléter** ces idées en énumérant en plus des connaissances de cours



Démarche lors du travail au propre

- a) **Argumenter**
 - b) **Expliquer**
 - c) **Illustrer**
- OU**
- a) **Décrire**
 - b) **Illustrer**
 - c) **Expliquer**



Ne pas...

- a) Dépasser la longueur attendue
- b) Faire une trop mini dissertation
- c) Donner trop d'éléments de cours
- d) Se limiter aux seuls documents
- e) N'exploiter qu'un document



Epreuve de mobilisation
de connaissances

A) je réponds aux questions en mobilisant les connaissances acquises dans le cadre du programme :

- ✓ je fournis des informations précises et pertinentes
- ✓ je réponds en faisant le tour de la question
- ✓ je maîtrise des notions-clefs (définition, compréhension et utilisation)

B) j'adopte une démarche méthodologique rigoureuse de collecte et d'exploitation de données quantitatives :

- ✓ je choisis des chiffres-clefs
- ✓ je calcule des écarts
- ✓ j'utilise des données pour la description et/ou l'explication

C) le cas échéant, je fais appel à des résolutions graphiques :

- ✓ je comprends les graphiques
- ✓ je construis des graphiques
- ✓ j'utilise des graphiques pour l'explication



Epreuve de
raisonnement

A) je traite le sujet en développant un raisonnement de l'ordre d'une page :

- ✓ je choisis la problématique et j'adopte une bonne stratégie
- ✓ j'articule de façon logique des idées-centrales argumentées
- ✓ je respecte la forme : introduction, conclusion, paragraphes distincts et reliés

B) j'exploite les documents du dossier :

- ✓ je comprends des documents
- ✓ je sélectionne des informations-clefs
- ✓ j'argumente à l'aide des informations sélectionnées

C) je mobilise les connaissances personnelles :

- ✓ je fais appel à des notions-clefs définies
- ✓ j'utilise des mécanismes ou logiques
- ✓ je fournis une étude complète

Chapitre 1

Assistance	Logique de solidarité de la nation à l'égard de catégories ayant subi des accidents de parcours.
Assurance	Logique de compensation de pertes financières liées à des risques subis.
Asymétrie d'information	Déséquilibre dans l'information entre deux parties d'un contrat.
Aversion pour le risque	Comportement d'individus sensibles à la possibilité qu'un risque se réalise.
Cotisations sociales	Prélèvement obligatoire visant à financer les prestations sociales.
Désaffiliation	Processus d'exclusion sociale liée à une précarisation ou une perte d'emploi.
Mutualisation	Partage collectif d'un risque individuel (solidarité).
Prestations sociales/allocations sociales	Revenus de transfert issus de la redistribution.
Risque (social)	Possibilité de survenue d'un événement indésirable aux effets sévères.
Sécurité sociale	Ensemble de dispositifs de base de protection sociale et d'institutions qui ont pour mission de mutualiser des risques.
Sélection adverse/antisélection	Mauvais choix de décisions, faute de bonne information.

Chapitre 2

Autorité	Influence qu'un individu peut avoir sur autrui pour le faire obéir.
Capital social d'entreprise	Ensemble des apports financiers extérieurs à disposition d'entreprises.
Centralisation	Concentration du pouvoir de décisions entre les mains de responsables.
Conflit d'entreprise	Lutte collective opposant des intérêts.
Coopération	Mode d'organisation sociale qui fait agir des acteurs différents dans un projet commun.
Cycle de vie de l'entreprise	Étapes par lesquelles des entreprises passeraient : amorçage, création, développement, maturité, difficultés, transmission.
Décentralisation	Déconcentration du pouvoir de décisions entre des acteurs différents.
Gouvernance d'entreprise	Façon dont l'entreprise organise, exerce et contrôle le pouvoir au sein de l'entreprise.
Hiérarchie	Structure du pouvoir qui établit des niveaux de responsabilité différents entre acteurs.
Pouvoir (dans l'entreprise)	Capacité à diriger, à faire appliquer des directives.
Syndicat	Association (Loi de 1901) dont la mission est de défendre des intérêts professionnels, qu'il s'agisse du patronat ou des travailleurs.

COMMENT L'ASSURANCE ET LA PROTECTION SOCIALE CONTRIBUENT-ELLES À LA GESTION DES RISQUES DANS LES SOCIÉTÉS DÉVELOPPÉES ?



L'individu ne peut pas prévoir l'avenir et anticiper systématiquement les problèmes qui peuvent affecter son confort matériel. En effet, son revenu peut être insuffisant pour compenser la perte occasionnée par une maladie, un accident, le chômage, la retraite... bref des risques sociaux !

Qu'est-ce qu'un risque et en quoi se distingue-t-il de l'incertitude ? Quelles sont les différents risques ? En quoi l'attitude individuelle face au risque est-elle importante ? Quels sont les effets positifs et négatifs du partage collectif du risque individuel ? Qui gère le risque ? Quelles sont les logiques de la protection sociale ?

Analyser la diversité des risques et les prises en charge par la société permettra de comprendre les diverses logiques qui animent ce domaine. Beaucoup de risques se partagent collectivement et la gestion collective des risques est fondée sur la solidarité humaine.

OBJECTIFS

- Identifier les différents risques qui peuvent affecter les individus.
- Comprendre les logiques qui permettent de prendre en charge les risques.
- Distinguer les acteurs des assurances et de la protection sociale.



COMMENT L'ASSURANCE ET LA PROTECTION SOCIALE CONTRIBUENT-ELLES À LA GESTION DES RISQUES DANS LES SOCIÉTÉS DÉVELOPPÉES ?

Le partage collectif des risques à des effets positifs et négatifs

Les individus sont confrontés à des risques sociaux



RÉFLÉCHISSONS ENSEMBLE

Vous disposez de 100 euros et souhaitez - en tant que majeur(e) (!) - jouer à un jeu d'argent. Trois choix s'offrent à vous :

- ✗ **choix A** : une possibilité de gagner 100 autres euros, mais aussi de tout perdre.
- ✗ **choix B** : une possibilité de gagner 50 euros, mais aussi de perdre 60 euros.
- ✗ **choix C** : une possibilité de gagner 20 euros, mais aussi de perdre 30 euros.

a) Quelle option choisissez-vous ?

.....

.....

b) Comment s'appellent la possibilité de perdre de l'argent ?

.....

.....

c) Pourquoi peut-il paraître judicieux de comparer le gain possible et la perte possible ?

.....

.....

d) De quoi dépend le résultat du jeu ?

.....

.....

e) Quels facteurs individuels peuvent agir sur votre décision ?

.....

.....

f) Quels facteurs sociaux peuvent agir sur votre décision ?

.....

.....

g) Imaginez que vos parents vous disent qu'ils vous redonnent de l'argent si vous perdez : cela modifie-t-il votre choix ?

.....

.....

.....

Correction :

- a) Libre réponse : soit vous aimez les défis et êtes prêt(e) à perdre beaucoup si le gain est fort, soit vous êtes prudent(e) et préférez perdre peu et gagner peu.
- b) La perte d'argent est associée à la notion de risque.
- c) Le gain correspond à une récompense du risque pris, donc les « joueurs » vont trouver un stimulant intéressant à un fort gain.
- d) Une incertitude, c'est-à-dire une imprévisibilité, existe : on ne connaît de façon sûre l'issue du jeu.
- e) Votre caractère (prudent ou pas), votre genre (les garçons ont souvent plus d'aptitude à la prise de risque, les filles plus d'aversion au risque), votre propre vécu (jeux de hasard, habitude ou pas des paris et des défis),... vont jouer sur votre perception du risque et votre attitude face à lui.
- f) Votre milieu social, l'attitude et l'éducation parentales, l'influence de vos fréquentations...
- g) Bien sûr ! sauf si vous êtes sensible à la perte d'argent de vos parents (dans ce cas, il suffit de refuser leur aide !), cela peut vous inciter à prendre plus de risques, grâce à cette « assurance ».

1). QUELS SONT LES PRINCIPAUX RISQUES ECONOMIQUES ET SOCIAUX ?

↳ Connaître les principaux types de risques économiques et sociaux auxquels les individus sont confrontés (maladie, accident, perte d'emploi, vieillesse).



RÉFLÉCHISSONS ENSEMBLE

Faites correspondre les domaines et les exemples de risques suivants :

- 1 Délinquance
- 2 Obésité
- 3 Téléphone au volant
- 4 Malbouffe
- 5 Retraite
- 6 Pauvreté
- 7 Accident de travail
- 8 Agrandissement de la famille (naissances)
- 9 Réchauffement climatique
- 10 Bricolage
- 11 Drogues
- 12 Industriel
- 13 Décès du conjoint
- 14 Chômage
- 15 Maladie professionnelle
- 16 Dépendance
- 17 Faillite
- 18 Violences conjugales
- 19 Tabac

Santé	Loisirs	Gestion du ménage	Profession	Sécurité	Environnement

Correction :

Santé	Loisirs	Gestion du ménage	Profession	Sécurité	Environnement
2. Obésité 4. Malbouffe 11. Drogues 16. Dépendance 19. Tabac	10. Bricolage	8. Agrandissement de la famille (<i>naissances</i>) 13. Décès du conjoint 18. Violences conjugales	5. Retraite 7. Accident de travail 14. Chômage 15. Maladie professionnelle 17. Faillite	1. Délinquance 3. Téléphone au volant 7. Accident de travail	9. Réchauffement climatique 12. Industriel

Qu'est-ce qui distingue risque et incertitude ?

- Le risque représente la probabilité qu'un dommage survienne de manière aléatoire et l'individu peut partiellement en calculer la prévisibilité et en réduire la survenue.
- Par contre, l'incertitude est l'imprévisibilité.
- Le risque est une représentation sociale, qui dépend de facteurs individuels, de facteurs sociaux (groupe social, famille, influence d'autrui), du contexte sociétal, de l'époque...
- Il est plus ou moins classable en fonction de son danger, peut être anticipé et faire l'objet de calculs probabilistes, contrairement à l'incertitude qui apparaît soudainement sans prévenir et s'exprime par l'absence totale de probabilités.
- Cependant, le risque et l'incertitude ne sont pas indépendants : le risque et ses effets dépendent de l'indétermination ou de l'incertitude d'événements perturbants (accidents) ou heureux (succès).
- En Économie, la notion de risque a ainsi – contrairement au sens commun qui est péjoratif – à la fois un sens négatif et un sens positif.

Pourquoi les risques sociaux sont-ils largement économiques ?

- Les risques sociaux portent sur des risques (événements qui changent une situation) qui ont des conséquences (mauvaises) matérielles pour les individus.
- Si certains risques portent avant tout sur l'aspect « physique » : des événements peuvent réduire la capacité à gagner des revenus (chômage, maladie, invalidité, vieillesse).
- La plupart des risques sociaux ont une composante économique, dans la mesure où certains événements ont des effets sur une hausse des dépenses (maladie, logement, naissances).
- Cela peut aussi correspondre à conditions sociales fragilisant l'individu (risques sociaux nouveaux) : la pénibilité (travail altérant la santé), la dépendance (incapacité de personnes âgées seules à faire face aux actes ordinaires de la vie), la pauvreté laborieuse (travailleurs mal payés).

Quels exemples de risques économiques et sociaux sont associés à la maladie ?

- La maladie peut être liée à un problème génétique (hérédité), un virus (contamination par la relation à l'autre), à des conditions de travail (cadre de travail, pénibilité, contamination) et/ou à des conditions de vie (confort, consommation...).
- Par exemple, de nombreuses personnes ont été exposées à l'amiante, source de maladies des poumons ou du cœur.
- La malbouffe et l'alcool créent de l'obésité et des cancers des intestins et du foie.
- La maladie rend plus difficile l'existence, peut s'accompagner de moindres efficacités, coûte souvent cher en frais médicaux et peut conduire à arrêter de travailler, avec une baisse ou une disparition des revenus.

Quels exemples de risques économiques et sociaux sont associés à l'accident ?

- L'accident peut être lié à des conditions de travail (dangereuses ou pas) ou à des conditions de vie (sur la route, en ville, dans des loisirs, à la maison...).
- Par exemple, de nombreux accidents domestiques sont possibles, en particulier pour les enfants, les personnes âgées, les personnes distraites ou qui n'ont pas eu de chance (bricolage, jardinage).
- Comme pour la maladie, l'accident rend – provisoirement ou définitivement – plus difficile l'existence, peut s'accompagner de moindres efficacités, coûte souvent cher en frais médicaux et peut conduire à arrêter de travailler, avec une baisse ou une disparition des revenus.
- Lorsque le handicap causé empêche l'autonomie, il crée une dépendance.



Quels exemples de risques économiques et sociaux sont associés à la perte d'emploi ?

- La fin d'un contrat d'embauche (CDD, intérim, remplacement) ou le licenciement ou la démission rendent l'avenir incertain et les revenus également.
- La baisse de revenu est inéluctable (sauf en cas de nouvel emploi de meilleur niveau ou... un gain conséquent au Loto !) et cela impacte la consommation, les crédits...

Quels exemples de risques économiques et sociaux sont associés à la vieillesse ?

- La vieillesse accentue les possibilités d'être malade, accidenté, dépendant.
- Elle s'accompagne d'une perte importante de revenu (- 50 % pour les anciens salariés du privé et - 25 % pour les anciens du public) qui impacte également la consommation, mais également l'épargne (on désépargne souvent, c'est-à-dire que l'on utilise de l'argent placé antérieurement), voire le patrimoine économique (vente de biens mobiliers ou immobiliers pour utiliser l'argent pour la survie).

2). EN QUOI L'EXPOSITION AU RISQUE ET L'ATTITUDE FACE AU RISQUE SONT-ELLES DIVERSIFIÉES ?

- ↳ Comprendre que l'exposition au risque et l'attitude face au risque (perception du risque, aversion au risque, conduites à risque) diffèrent selon les individus, les groupes sociaux et les sociétés, et être capable de l'illustrer par des exemples.

Comment la Science explique-t-elle la perception du risque ?

NOTRE PERCEPTION DU RISQUE

L'audace de prendre un risque est tout d'abord stimulée par le cerveau limbique. Celui-ci réagit à la fois en fonction de la perception éprouvée et des expériences mémorisées. La perception joue un rôle important dans l'évaluation du risque. C'est alors qu'intervient la prise de décision pour oser ou non le risque. Elle nécessite d'avoir confiance en soi. La pédagogie positive donne et renforce cette assurance. Enfin, face aux risques, 3 profils comportementaux émergent : les éviteurs qui souhaitent l'éviter, les réducteurs qui en minimisent les effets, les optimiseurs qui en acceptent les conséquences. Chacun d'eux obéit à un principe.

Comment fonctionne notre perception ?

La perception met en jeu des capteurs (appelés récepteurs sensoriels) capables de transformer l'information reçue en message nerveux de nature électrique. Cette transformation s'effectue par l'intermédiaire de substances chimiques (les neurotransmetteurs). Face à une information nouvelle, certains neurones vont s'associer pour créer de nouvelles connexions synaptiques, comme si l'on construisait des routes pour relier plusieurs villes. Plus l'information est répétée, plus elle est conservée dans la mémoire à long terme. Le passage du message nerveux de neurone à neurone ou de neurone à

cellule musculaire est une opération délicate qui peut être perturbée par des substances psychotropes, en particulier par les drogues.

Comment est-elle biaisée ?

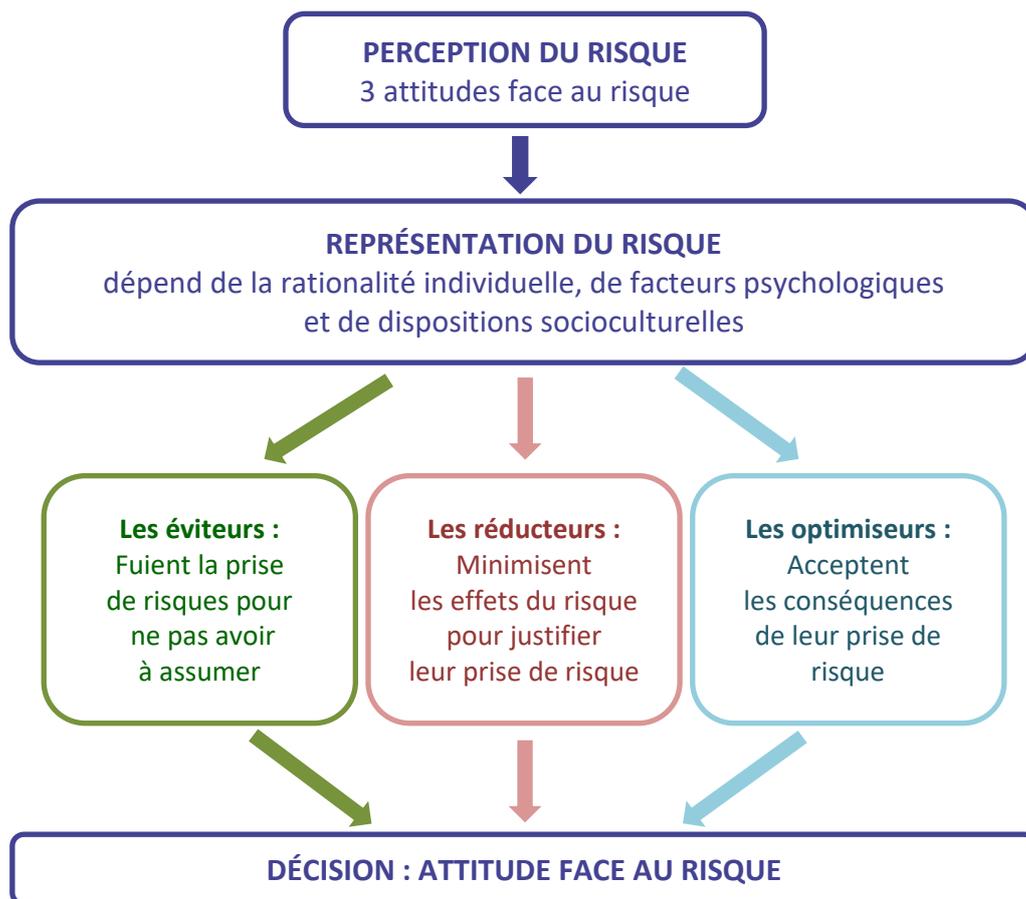
La perception du risque peut être entravée ou amplifiée non seulement par des facteurs subjectifs, propres à chaque être humain, mais aussi par des facteurs culturels ou conjoncturels propres à des communautés humaines ; raisonnements fallacieux, illusions, conscients ou inconscients ; erreurs de jugement ; perceptions erronées. La décision est donc prise en suivant rarement un choix purement logique. Les individus perçoivent plus intensément les pertes que les gains (loss aversion). Ils ont beaucoup de mal à percevoir la Loi des grands nombres et ont plutôt tendance à appliquer la Loi des petits nombres : ainsi, même si les accidents de voiture sont beaucoup plus fréquents que les "crash" d'avion, ce sont les voyages aériens qui les effraient le plus.

Dès lors un biais cognitif s'introduit dans leurs perceptions. Les personnes tendent à extraire plus d'informations des données qu'elles n'en contiennent. Lorsqu'elles pensent être dans une période de chance, elles sous-estiment la probabilité des événements qui leur sont défavorables et surestiment ceux qui leur sont favorables.

Article à découvrir sur le site internet cite-sciences.fr « Oser le risque, 4 notions pour comprendre ».

Comment la perception du risque par l'individu agit-elle sur l'attitude face au risque ?

Les choix de protection dépendent d'une perception du risque influencée par l'utilité espérée et de la hiérarchie des risques :



- Le comportement en face du risque dépend largement de la façon dont on le perçoit
- Certains individus prennent le risque par calcul : cela répond à une rationalité qui conduit à élaborer des stratégies pour tenter de le gérer.
- Ainsi, l'entrepreneur, l'innovateur, le spéculateur, le sportif, entrent dans ce cas de figure.
- Cela suppose des disponibilités psychologiques et des qualités de la personnalité particulières : courage, intérêt pour la maîtrise des événements et de soi, la contrôle de ses peurs, les défis, le surpassement de soi...
- Certains facteurs socioculturels peuvent intervenir positivement : stimulation par l'entourage, parents qui aiment le risque, innovations technologiques...
- Mais des facteurs sociaux interviennent négativement ; en effet, des conditions d'existence difficiles, comme la promiscuité, la pauvreté, le chômage, le stress, ont par exemple des effets sur la consommation de tabac et d'alcool préjudiciables à la santé.

Pourquoi le risque est-il différent selon l'individu ?

- La prise de risque individuel est diverse selon la perception du risque, la personnalité, le degré de maturité (sens du risque), le courage (métier ou sport), l'esprit du sacrifice (revenu d'aujourd'hui pour plus tard)...
- Cela a des effets sur l'attitude face au risque (plus ou moins d'aversion).
- On peut distinguer des degrés différents du risque pris par l'individu, comme le suggèrent les situations sociales suivantes :

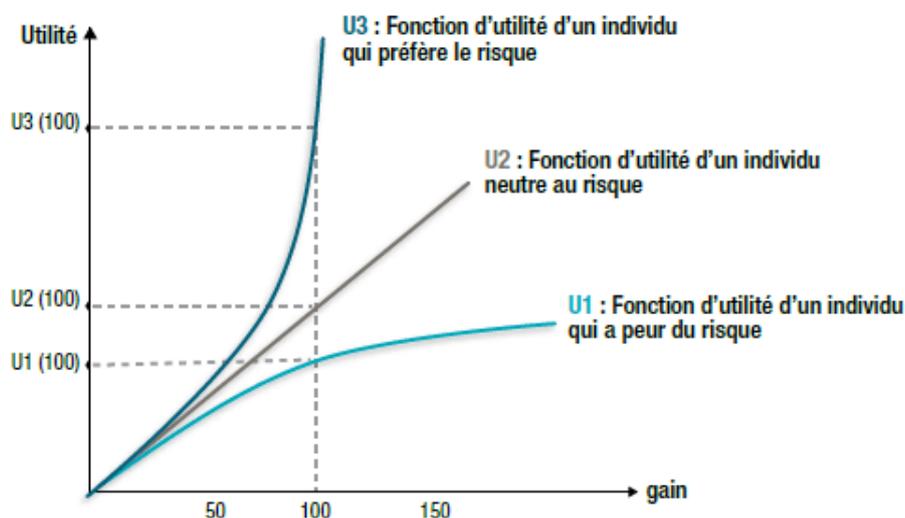
cas 1 : un élève qui ne veut pas une mauvaise note à un DM obligatoire va le faire en avance (éviteur) ; celui qui le rend en retard pense que le professeur ne va pas le sanctionner (réducteur) et celui qui ne le rend pas sait qu'il va recevoir un 0.

cas 2 : le jeune qui conduit prudemment est éviteur, celui qui n'est pas ultra fidèle au code de la route s'en remet à sa bonne étoile et celui qui fait n'importe quoi est prêt à perdre des points.

cas 3 : le salarié qui s'inquiète de perdre trop de revenu une fois à la retraite et qui met de l'argent de côté est prévoyant et éviteur ; celui qui épargne peu reste optimiste sur sa retraite et est réducteur ; celui qui n'épargne pas sait qu'il va perdre du revenu et est optimiseur.

Comment se traduit la diversité d'attitude vis-à-vis du risque chez l'individu ?

- Il existe toutes sortes de degrés de sensibilité au risque.



Le paradoxe de Saint-Pétersbourg, Alternatives économiques, n°322, mars 2013

- Il est possible de représenter graphiquement le degré de sensibilité au risque : l'utilité dépend du gain que l'on tire de la pratique qui s'expose au risque ; ainsi, plus le gain est élevé, plus l'utilité sera grande, mais cela dépend étroitement de la perception du risque.
- En effet, soit on en a conscience, soit on n'en a pas conscience.
- Par ailleurs, soit on pense que le risque c'est bien, soit qu'il faut l'éviter.
- Mais ce n'est pas « tout blanc, tout noir » : il existe toutes sortes de degrés « d'aversion pour le risque », c'est-à-dire d'adaptation du comportement à la conviction que le risque peut se réaliser.
- La prise de risque est maximale chez le risquophile, qui va avoir des conduites à risque (U3 : l'utilité est nettement supérieure au gain) : l'individu fait des sports dangereux car cela donne du piment à sa vie ou il crée une entreprise ou innove ou il ne conduit pas prudemment ou il a fait des excès qui pourraient nuire à sa santé.
- Le risquophile a ainsi une faible aversion pour le risque.
- La prise de risque est minimale chez le risquophobe qui va éviter d'avoir une conduite à risque (U1 : l'utilité est nettement inférieure au gain) : l'individu évite le plus possible d'être confronté à des événements susceptibles d'affecter son bien-être.
- Le risquophobe a donc une forte aversion pour le risque.



RÉFLÉCHISSONS ENSEMBLE

Sélectionnez les profils de métiers correspondants aux différentes attitudes face aux risques :

A) Il est brillant et connaît beaucoup de choses, il a des mots convaincants, mais ceux-ci sont désincarnés car ce ne sont que de concepts. Il a des certitudes et va vers des solutions rationnelles. Il agit en fonction des objectifs qu'il s'est fixés, coûte que coûte, même s'il y a des gêneurs.

Artisan

Artiste

Technocrate

B) Il recherche les situations d'incertitude car il est épris de rêves et de liberté : il s'échappe de la routine et des conventions, il trouve de nouvelles voies.

Artisan

Artiste

Technocrate

C) Il fait appel à son expérience et a besoin de routines, d'être rassuré, de ne pas prendre de risques.

Artisan

Artiste

Technocrate

Correction :

A)

Artisan

Artiste

Technocrate

B)

Artisan

Artiste

Technocrate

C)

Artisan

Artiste

Technocrate

Pourquoi le risque est-il différent selon le groupe social ?

[...] l'Observatoire des inégalités [qui] publie ce mardi son Rapport sur les inégalités en France, édition 2017, "fruit de quinze ans d'un travail minutieux de collecte et d'analyse des données existantes". Cinq grands thèmes y sont décortiqués : revenus, éducation, travail, modes de vies et territoires. [...]

D'après les chiffres du ministère des Affaires sociales (données 2014-2015), 19,2% des enfants d'ouvriers ont déjà eu au moins une dent cariée non soignée. Contre seulement 8,1% des enfants de cadres supérieurs.

[...] les élèves de CM2 dont les parents sont ouvriers et employés sont plus touchés par l'obésité que les enfants de cadres supérieurs (données 2014-2015 du ministère des Affaires sociales). Un constat qui se retrouve aussi en maternelle où "5,8 % des filles et fils d'ouvriers de grande section souffrent d'obésité, contre 1,3 % des enfants de cadres supérieurs" (données 2012-2013 du ministère des Affaires sociales).

[...] "La dernière étude du ministère des Affaires sociales indique qu'en CM2, les enfants de cadres sont 26 % à posséder un écran dans leur chambre, contre 43 % des enfants d'ouvriers. 26,4 % de ces derniers consomment tous les jours des boissons sucrées, contre 15,2 % des enfants de cadres".

[...] D'après l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé, 37,8% des ouvriers sont des fumeurs réguliers (au moins une cigarette par jour) contre 18,9% des cadres supérieurs et 20,6% des agriculteurs en 2014. "Le poste 'tabac et boissons alcoolisées' est le seul où les ouvriers dépensent davantage que les cadres, alors que leurs revenus sont 1,7 fois moindre en moyenne", précise le document.

[...] Ce sont les ouvriers et les employés qui sont le plus touchés par les maladies professionnelles. [...] Les secteurs d'activité les plus touchés sont l'industrie de la viande, de l'habillement, des équipements du foyer, la blanchisserie, les activités d'hypermarchés et de supermarchés, l'aide à domicile et la construction. Dans le détail, "les troubles musculo-squelettiques représentent 86 % des maladies professionnelles reconnues, l'amiante en regroupe 8 %, les surdités 2 % et les maladies de peau 1 %", note le rapport.

[...] les ouvriers sont six fois plus touchés que les cadres supérieurs par les nuisances liées à l'environnement de travail, comme l'indique l'infographie ci-dessus (données 2013 du Ministère du Travail). [...]

David Douïeb,

obésité, hygiène dentaire, tabac... les catégories sociales les plus modestes cumulent tous les risques, LCI.fr

- L'appartenance sociale a un impact sur le niveau de vie, donc l'accès ou pas à la consommation de qualité par exemple (ou à celle qui nuit à la santé).
- On constate ainsi que les enfants d'ouvriers n'ont pas les mêmes hygiènes de vie et de santé : une plus grande exposition à l'obésité, aux problèmes dentaires.
- L'un de ces principaux déterminants, l'activité professionnelle, peut créer des maladies (dans la viande, l'habillement, la blanchisserie...), des conditions de travail plus ou moins pénibles ou dangereuses (amiante), ainsi les ouvriers sont-ils davantage affectés que les cadres et l'espérance de vie s'en fait d'ailleurs ressentir.

Quelle est l'évolution du risque dans le temps ?

- Les risques ne sont pas forcément les mêmes selon les époques : les conditions de travail et de vie se transforment.
- En effet certains risques disparaissent : la prise de conscience de certains dangers conduit à moins utiliser ou ne plus utiliser certains produits par exemple (amiante, tabac...).
- D'autres apparaissent : produits alimentaires ou d'entretien cancérigènes, produits d'hygiène avec des nanoparticules...
- Tout dépend de l'attitude face au risque et de l'aversion au risque, mais également de l'intervention des différents acteurs sociaux, en particulier les pouvoirs publics.



L'ESSENTIEL

Un risque est la possibilité de survenue d'un événement qui affecte un individu, un agent, une communauté, la société. S'il peut affecter par exemple la santé ou la vie, il peut aussi nuire au niveau de vie et devenir ainsi économique.

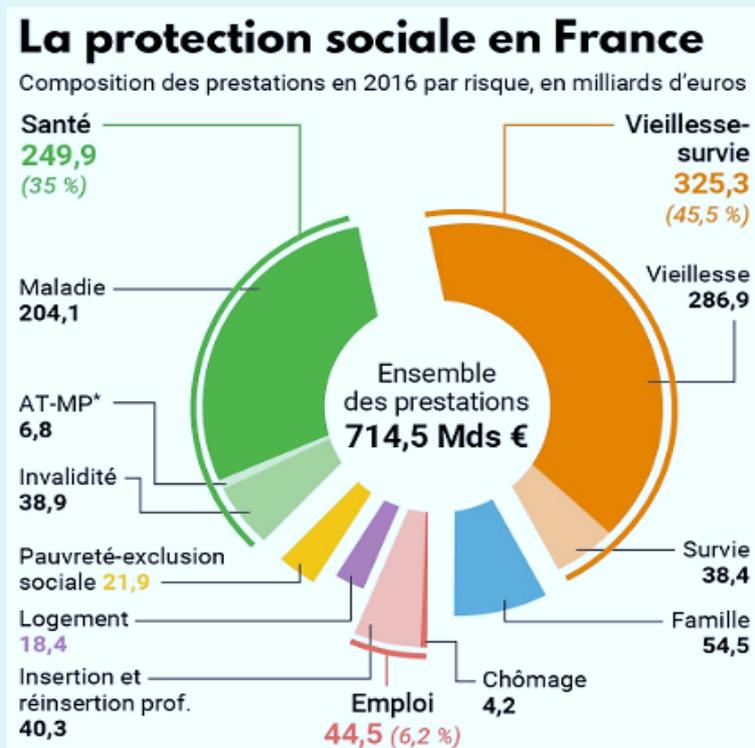
Il devient social lorsqu'il est pris en charge par la collectivité (= partage de risque), qu'il s'agisse de choix eux-mêmes collectifs ou de choix individuels.

Il présente des formes, des modalités, des effets diversifiés selon l'époque, l'activité, le groupe social, l'individu, notamment en raison de la perception et de l'attitude face au risque.



ASSURANCE ET PROTECTION SOCIALE

Voici un sujet de spécialité 1 : "mobilisation de connaissances et traitement de l'information"



*accident du travail – maladies professionnelles

Source : DREES – La protection sociale en France et en Europe en 2016 (juin 2018)

a) Quels sont les principaux risques pris en charge par la protection sociale ? (J'identifie les éléments d'un graphique).

Les risques individuels économiques ou de santé sont nombreux et deviennent sociaux lorsqu'ils sont pris en charge collectivement.

La perception et l'aversion pour le risque ont toute leur importance.

Le partage des risques a des conséquences à la fois positives et négatives.

Les effets du partage des risques sociaux

↳ *Comprendre les effets positifs (bien-être, incitation à l'innovation) et négatifs (aléa moral) du partage des risques tant pour les individus que pour la société.*

QUELS SONT LES PRINCIPAUX RISQUES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX ?

En quoi consiste le partage collectif des risques sociaux ?

- Comme nous l'avons vu, les individus sont confrontés à des risques économiques qui peuvent survenir à tout moment, par surprise : des événements peuvent affecter le niveau de vie.
- Lorsque les pouvoirs publics prennent en charge les risques économiques individuels, on parle de risques sociaux.
- Il s'agit donc d'une prise en charge collective, via des organismes spécialisés et légitimes, de ces risques.
- En effet, l'individu n'est pas tout seul à devoir affronter les problèmes et on allège sa participation financière parce que la charge est supportée à plusieurs.

Quels avantages l'individu peut-il tirer du partage collectif des risques ?

- La prise en charge collective des risques individuels permet par exemple aux individus qui font des sports dangereux d'éviter d'avoir à assumer les risques pris en cas d'accident : tout le monde contribue aux frais !
- Les énormes frais pour soigner un cancer lié à une mauvaise alimentation, un excès d'alcool ou de tabac, ne sont pas payés par celui qui a abusé toute sa vie dans son mode de consommation.
- Celui qui ne respecte pas le code de la route et est dangereux coûte aux autres cotisants.
- Le partage des risques permet de réduire l'incertitude, l'imprévisibilité de l'avenir : cela permet de permettre la prise de risque... et même l'innovation (un entrepreneur qui investit à l'étranger peut s'assurer contre certains risques (expropriation, perte d'actifs...)).
- Sans cette garantie, les personnes auraient une forte aversion au risque : elles ne bougeraient plus, de feraient pus de sports...
- L'individu auquel il arrive un événement malheureux peut se sentir réconforté, soutenu dans son épreuve et même intégré par une société qui tient compte de sa nouvelle situation.

Quels avantages la collectivité peut-elle tirer du partage des risques individuels ?

- Les pouvoirs publics sont censés contribuer au bien-être collectif et au bien-être individuel.
- C'est dans cet état d'esprit qu'a été créée en 1945 la Sécurité sociale : tout le monde prend en charge ceux qui en ont besoin.
- Les traitements médicaux coûtent cher à la collectivité et avoir des morts ne l'arrange pas forcément : si la prévention permet d'éviter qu'il y ait trop de dégâts, il faut faire de la prévention.
- La société doit aussi tenter de réduire les inégalités sociales, afin d'éviter la fracture sociale.
- En matière d'innovation, les inventeurs, les ingénieurs, les entreprises mutualisent les expériences, s'informent mutuellement sur les succès et les échecs, mettent parfois en commun des infrastructures communes (pôles d'activité) (apprentissage par le partage, *Learning by sharing*).
- La société a toujours intérêt à assurer une cohésion sociale.

Correction :

1. Les salariés qui ont travaillé à plein temps au moins 6 mois lors des 24 derniers mois ont le droit d'avoir accès à un revenu de substitution, appelé « allocation chômage », lorsqu'ils ont perdu leur emploi involontairement. C'est une prestation sociale (logique assurantielle) qui est payée grâce au paiement de cotisations sociales (obligatoires) qui a été fait. Ce n'est donc pas un privilège. Ça l'est d'autant moins que cela ne dure que 18 à 24 mois avant d'être « en fin de droits » (!). Celui qui se retrouve au chômage et qui remplit ces conditions ne se retrouve pas sans revenus : il peut continuer à payer son logement et à essayer de survivre ; le montant de l'allocation est cependant inférieur au revenu d'activité. La collectivité évite ainsi l'extrême pauvreté et la marginalité et les risques de fracture sociale.
2. Comme le montant de l'allocation chômage et le pourcentage perdu dépendent du niveau de revenu d'activité avant chômage, le système réduit un petit peu les inégalités.
3. L'aléa moral est un préjudice de confiance, voire financier, lorsqu'une des parties d'un contrat y perd parce que l'autre partie n'a pas forcément été honnête. Par exemple, certains salariés font de fausses déclarations à Pôle emploi en faisant croire qu'ils ne travaillent pas pour conserver leur allocation, d'autres ne cherchent pas vraiment un emploi alors qu'ils sont censés le faire avec l'attribution de l'allocation.
4. Plusieurs procédés ont déjà été testés : des menaces et des mesures. Par exemple, la baisse chaque trimestre de 17 % du montant de l'allocation chômage (devenue du coup « dégressive » dans le temps), le fait de rayer des listes (donc des droits financiers) ceux qui refusent un ou deux offres d'emploi ou de formation « décentes » (ex : à moins d'une heure de chez soi). La volonté est d'éviter que l'allocation devienne un revenu d'assistance, donc de passivité (« trappe à l'inactivité »).

QUELS SONT LES PRINCIPAUX EFFETS NÉGATIFS DU PARTAGE DES RISQUES ?

Qu'est-ce qui est commun à ces différentes situations ?

- a) des chômeurs reçoivent l'allocation chômage alors qu'ils travaillent
 - b) des malades surconsomment des médicaments
 - c) l'assureur ne sait pas si le nouvel assuré conduit bien ou pas
- Il s'agit de situations d'asymétrie d'information : l'une des parties d'un contrat (le payeur) est moins bien informée que l'autre.
 - Ainsi, celui qui paye y perd financièrement et il prend conscience qu'il s'est fait avoir.

En quoi consiste l'asymétrie d'information ?

- L'asymétrie d'information est un déséquilibre entre deux agents.
- Cela signifie qu'il y en a un qui y gagne et un qui y perd.
- On ne peut pas être rationnel dans ce cas, faute d'information parfaite.
- Elle est préjudiciable en termes de confiance en l'autre et peut se traduire par une perte financière : il y a alors aléa moral.

Quels types d'aléas moraux les cas de la question 1) peuvent-ils créer ?

- La société (via Pôle emploi) paye pour des personnes qui ne devraient pas (plus) avoir droit à l'allocation chômage.
- La Sécurité sociale, déjà en déficit, voit ses difficultés se creuser et des patients ont tendance à faire de l'automédication, ce qui peut être parfois grave (et plus coûteux à terme).
- Si le jeune conducteur fait plein d'accrochage ou d'accidents, cela va coûter cher à l'assureur qui prend en charge financièrement les réparations.

En quoi l'aléa moral déstabilise-t-il les systèmes d'assurance publics et privés ?

- Si les besoins financiers sont supérieurs aux recettes, les déséquilibres se creusent
- L'assurance privée.
- Pour les assurances gérées par les pouvoirs publics, cela aggrave à la fois les déficits publics et l'endettement de l'État.

Quels sont les effets négatifs du partage de risques sur le bien-être individuel ?

- Si des irresponsables ont des conduites à risques et coûtent cher, tandis que je suis prudent et responsable, cela peut me gêner quelque peu...
- Ceux qui ne prennent pas de risques payent pour ceux qui prennent des risques, puisque les primes d'assurance s'adaptent aux risques vécus l'année précédente.
- En effet, je contribue au paiement des frais médicaux par exemple de ceux qui ne font pas attention à leur santé, je paye pour les chômeurs qui ne font pas d'efforts pour trouver un emploi, je paye pour des dépenses nucléaires que je conteste car conscient des risques que l'État fait peser sur ma famille...
- Chacun peut y aller de son commentaire, car tout le monde contribue financièrement à une solidarité obligatoire.

Quels sont les effets négatifs du partage de risques sur le bien-être collectif ?

- Des conduites à risque individuelles coûtent cher à la collectivité, forcée de faire des choix prioritaires.
- Si l'État dépense pour des frais évitables, il n'aura pas assez d'argent pour des frais indispensables.
- En coûtant cher à la collectivité, on hypothèque l'avenir, car il faut respecter les engagements financiers passés.
- Or l'État est déjà en sérieux déficit et endetté.
- Les assureurs doivent adapter les primes aux cas de sinistres et aux coûts des maladies et accidents ; la hausse des primes peut décourager ceux qui ne sont pas confrontés aux risques à rester dans les compagnies d'assurance qui augmentent leurs tarifs : on parle alors de sélection adverse ou d'antisélection.
- L'asymétrie d'information (responsables mal informés sur les conduites à risque) est source d'aléa moral (préjudice de moralité et préjudice financier) et d'antisélection (mauvais choix réalisés par les responsables).
- Par ailleurs, il n'y a pas que les aspects financiers à prendre en considération : un conducteur inconscient sur la route peut blesser grièvement ou tuer !



L'ESSENTIEL

La collectivité française doit supporter la charge financière provoquée par des événements qui touchent soit des individus qui ont une faible aversion pour le risque ou qui aiment le risque, soit des individus qui n'ont pas eu à se poser la question.

En effet, si on ne peut pas toujours prévoir ce qui peut arriver et affecter le quotidien, on peut aisément imaginer que la solidarité financière de la communauté arrange à la fois les individus (réconfort, confirmation d'une intégration sociale, moindre perte financière) et la société (renforcement de la cohésion sociale).

Mais il est vrai que certaines situations d'asymétrie d'information peuvent créer un aléa moral, donc une crise de confiance et une accentuation des difficultés financières.

La mauvaise information est aussi à l'origine de sélection adverse, les mauvais choix renforçant l'aléa moral de la collectivité.



LES EFFETS DU PARTAGE DES RISQUES



Voici un sujet de Spécialité 2 : « raisonnement appuyé sur un dossier documentaire/dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire »

Sujet : « En quoi les fumeurs créent-ils un aléa moral à la société ? »

Objectif :

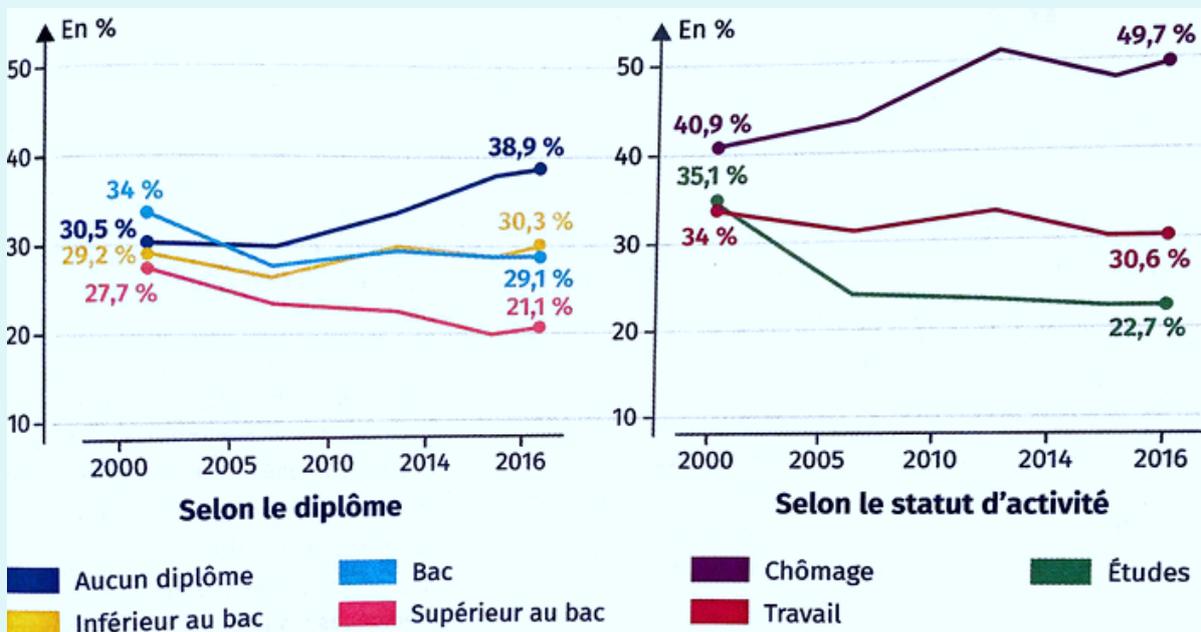
Comprendre comment on s'inspire des idées clefs de documents, que l'on doit compléter avec des connaissances personnelles, pour répondre à une problématique

- Trouvez une problématique pertinente.
- Mettez en valeur les idées clefs des documents permettant de répondre à la problématique.
- Quelles connaissances personnelles pouvez-vous ajouter aux informations recueillies ?
- Quel plan peut-on proposer ?

Conseils :

- ↳ Rédigez une introduction courte en prenant soin de faire une accroche, une traduction du sujet et une annonce des trois parties choisies pour répondre à la question
- ↳ Articulez 3 paragraphes reliés de façon logique
- ↳ Conclure en deux lignes l'essentiel de ce devoir

Document 1 : la part des fumeurs quotidiens en France en %



b) Mettez en valeur les idées clefs des documents permettant de répondre à la problématique

Doc 1

info 1 : la pratique quotidienne du tabac est diverse selon le niveau d'instruction et selon le statut de l'activité principale.

info 2 : moins on est instruit et plus on fume.

info 3 : les moins instruits sont 38,9 % en 2016 à fumer tous les jours, contre 21,1 % pour ceux qui ont fait des études supérieures.

info 4 : en 2000, les plus réguliers étaient les bacheliers, mais ceux qui avaient fait des études supérieures étaient déjà moins nombreux.

info 5 : les chiffres des plus instruits (bac ou bac +) diminuent, mais ceux qui n'ont pas le bac (en particulier les sans diplôme), augmentent.

info 6 : les chiffres selon le statut d'activité marquent plus de disparités.

info 7 : les chômeurs fument deux fois plus tous les jours que ceux qui font des études.

info 8 : la baisse de la pratique du tabac pour ceux qui travaillent ou étudient a été significative en 16 ans : perte de 3,4 points (travailleurs) et 12,4 points (étudiants) de pourcentage.

info 9 : par contre, les chômeurs, qui ont toujours été les plus réguliers à fumer, sont plus nombreux : gain de 8,8 points de pourcentage.

Doc 2

info 10 : les maladies liées au tabac coûtent 25 milliards d'euros : hospitalisation, soins, médicaments.

info 11 : le tabac cause 85 % des cancers du poumon.

info 12 : le cancer des poumons est irréversible et ne dure pas dans le temps, donc coûte moins cher que d'autres maladies.

info 13 : le tabac est à l'origine de plusieurs maladies plus longues dans le temps : hypertension, BPCO.

info 14 : une personne qui décède sur sept est morte à cause du tabac.

info 15 : l'ensemble des frais (notamment production non réalisée) s'élèverait à 105 milliards d'euros.

c) Quelles connaissances personnelles pouvez-vous ajouter aux informations recueillies ?

- Des définitions : risque social, assurance, cotisations sociales, prestations/allocations sociales, mutualisation
- Des mécanismes et logiques : le principe de mutualisation, la complémentarité Sécurité sociale/mutuelles de santé
- Souligner l'intérêt pour l'individu et la collectivité du partage collectif du risque auquel s'expose le fumeur
- Insister sur le lien perception du risque/aversion pour le risque/conduite à risque

d) Quel plan peut-on proposer ?

Pour une Spécialité 2 :

A) Les fumeurs créent un aléa moral à la collectivité qui a intérêt à faire de la prévention avec un peu de succès et à gérer les risques individuels (cours + infos 5, 8, 10 à 15)

B) La perception particulière du risque maladies liées au tabac conduit à avoir une aversion faible et à poursuivre des conduites à risque (cours)

C) Les attitudes face au risque sont diversifiées selon le diplôme et le statut (cours + infos 1 et 9)

Pour une dissertation :

I. La consommation de tabac provoque un risque majeur

A) le tabac provoque le cancer du poumon et de maladies cardiaques et respiratoires qui coûtent cher : un aléa moral incontournable (cours + infos 10 à 14)

B) le partage de ce risque est indispensable (cours)

II. La prévention est relativement efficace, mais ne crée pas pour tous une forte aversion pour ce risque

A) la prévention a modifié certaines conduites à risque et accru l'aversion pour ce risque (cours + infos 1, 4, 5, 6, 7, 8)

B) les effets restent considérables faute d'efficacité suffisante (cours + info 15, 2, 3, 7, 9)

Les risques apparaissent sous des formes diversifiées et sont le plus souvent individuels. L'individu et la collectivité ont tout intérêt à ce que les risques individuels soient couverts collectivement. La gestion des risques est fondée sur la logique de solidarité collective.

02

COMMENT L'ASSURANCE ET LA PROTECTION SOCIALE CONTRIBUENT-ELLES À LA GESTION DES RISQUES DANS LES SOCIÉTÉS DÉVELOPPÉES ?

La gestion des risques est fondée sur la solidarité collective

Les principes et institutions qui gèrent les risques

SUR QUELS PRINCIPES EST FONDÉE LA GESTION COLLECTIVE DES RISQUES ?

☞ *Connaître les principes (prévention, mutualisation et diversification) qui permettent la gestion collective des risques et savoir les illustrer par des exemples.*



RÉFLÉCHISSONS ENSEMBLE

Qu'est-ce qui est commun à ces affiches et qu'est-ce qui les distingue ?



Nouveau catalogue d'affi...
inrs.fr



Affiches Prévention BTP
preventionbtp.fr



Nouveau catalogue d'affi...
inrs.fr



Affiches Prévention BTP
preventionbtp.fr



Campagne
preventionsida.org



Portail CDG 22 - Asura...
cdg22.fr



Affiches Prévention BTP
preventionbtp.fr



Affiche : La prévention ...
fondation-arc.org



Affiches de prévention du sida : Touraine 'saisit la justi...
europe1.fr



OCHST: Affiches
ochst.ca



Affiches Prévention BTP
preventionbtp.fr



AFFICHES - Campagne d...
m.centre-hubertine-auclert.fr



Kit de prévention stop cyber...
stop-cybersexisme.com



L'INRS présente 70 affich...
info-risques-professionnels...



Prévention travail 5
affichagest.com



Campagne
preventionsida.org



40 ans de prévention des ri...
altersecurite.org



Affiches sécurité préventi...
affichagest.ca



Prévention travail 5
affichagesst.com



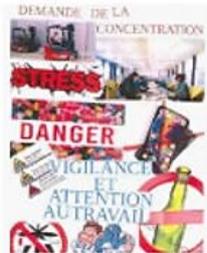
Campagne
preventionsida.org



40 ans de prévention des ri...
altersecurite.org



Affiches sécurité préventi...
affichagesst.ca



Concours d'affiches de ...
lycee-beaupre.fr



Campagne
preventionsida.org



Nouveau catalogue d'aff...
inrs.fr



DIRECCTE: Prévention des risques en scierie, fl...
sophienavas.fr



DIRECCTE: Prévention des risques en scierie, fl...
sophienavas.fr



Affiches prévention sécu...
affichagesst.ca



Affiches de sensibilisatio...
cargocollective.com



centralisation d'affiches et d...
psychomotricien-liberal.com



Documents de préventio...
sstrn.fr

Zone de rédaction avec des lignes horizontales pointillées.

Qu'est-ce que la prévention ?

- La prévention est une campagne d'information pour avertir et faire prendre conscience d'un type de risque aux citoyens.
- Il s'agit d'une moralisation : on transmet un message pour empêcher les individus de s'exposer à certains risques en faisant attention ou en discutant de ses problèmes.

Quelles formes peut prendre la prévention ?

- La prévention se réalise déjà au sein de la famille, par l'éducation et la morale transmises par les adultes auprès des enfants et des adolescents.
- Elle se réalise beaucoup sous formes d'affiches ou de prospectus.
- Elle est véhiculée par les ondes radios et à la télévision.
- D'ailleurs, les publicitaires sur l'alimentation sont obligés d'accompagner la publicité d'un message sur l'évitement d'excès (gras, sucré).
- On rappelle des éléments de l'hygiène de vie ou des règles de comportements sous forme d'affichages (poubelles, crottes de chiens...) et à l'école.

Quels rôles joue la prévention ?

- La prévention des risques sert à informer sur les dangers pour la santé ou l'intégration sociale, par exemple.
- C'est d'abord pour l'intérêt (survie, confort) de l'individu que la société fait de la prévention.
- Il s'agit également d'assurer la cohésion sociétale : si des personnes ou des catégories sociales sont exclues du reste de la société, cela peut porter préjudice à l'intérêt général.
- Le creusement des inégalités n'est pas non plus une garantie du bien-être collectif.
- C'est aussi pour tenter de faire des économies en frais médicaux : on limite les excès de consommations de drogues et d'addictions légales (tabac, alcool).

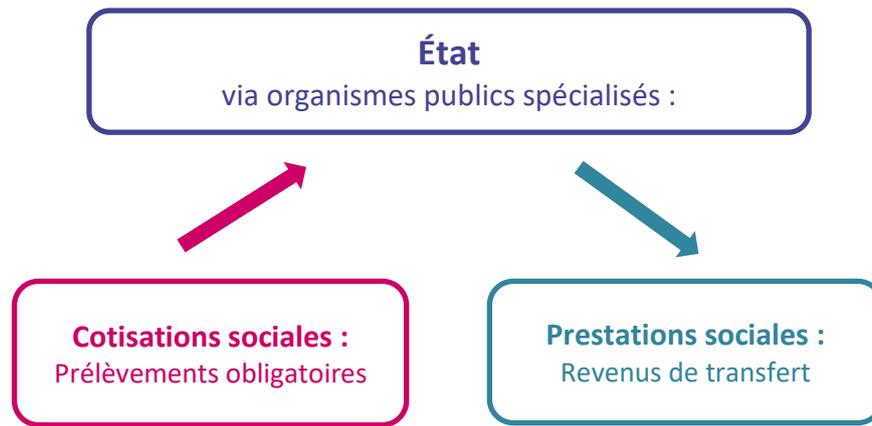
Pourquoi l'effet de la prévention est-il décevant ?

- Il n'y a pas de solutions miracles
- On sait que les affichages sont peu influents, même si les slogans ou les contenus sont pertinents et percutants.
- Un homme violent contre sa femme ne va pas arrêter en voyant une affiche !
- Faire la morale n'a une influence qu'auprès de ceux qui se laissent influencer : celui pense ne pas être concerné, qui n'a aucune aversion pour le risque par conviction ou par besoin ne vont pas changer de comportement.
- Celui qui fume sait qu'il ne faut pas fumer... mais les risques médicaux sont trop éloignés de l'acte présent pour modifier la pratique du tabac.
- Les consciences sont plus sensibles aux discours lorsqu'il y a des témoignages et/ou des proches concernés par le problème.

Sous quelles formes se réalise la mutualisation ?

- La mutualisation des risques individuels est une façon de les prendre en charge collectivement.
- Lorsqu'un jeune a un accrochage ou un accident de la route, son assurance prend en charge les frais matériels, voire les frais médicaux : c'est un droit associé à sa cotisation régulière à l'assurance automobile.
- Il y a mutualisation dans la mesure où tout le monde participe indirectement (via les cotisations) aux frais occasionnés par l'accrochage ou l'accident ; autrement dit : les bons conducteurs (et les chanceux de la route) payent... pour les mauvais (et les malchanceux) !
- Il en va de même en matière de santé : les bons portants payent pour les malades et accidentés.
- La mutualisation est donc fondée sur le principe de solidarité humaine.
- Elle évite que ceux qui ont moins de chances que les autres payent des sommes très élevées en cas d'événements négatifs.
- Du coup, on comprend l'énervement de certains lorsqu'ils observent les comportements à risque de quelques-uns, sachant que tout le monde paye pour les fumeurs malades, par exemple !

Comment intervient la mutualisation ?



- Les cotisations aux mutuelles d'assurances et à la Sécurité sociale garantissent des rentrées d'argent auprès des organismes chargés de prendre en charge financièrement les frais occasionnés.
- Le fait de cotiser donne des droits à une protection.
- Par exemple, en utilisant la carte vitale, le médecin déclenche le remboursement des frais au patient (qui avance la somme en payant le médecin) par la Sécurité sociale.
- Lorsque la Sécurité sociale et la mutuelle remboursent intégralement une radiographie, le patient ne paye rien au secrétariat : la carte vitale déclenche automatiquement le paiement des frais médicaux par ces deux organismes aux professionnels de santé.
- pour les dommages automobile, il faut faire le constat (si possible à l'amiable avec celui qui est éventuellement impliqué), déclarer le sinistre auprès de l'assurance, emmener ou faire emmener son véhicule accidenté à un garage qui peut effectuer les réparations, donner son attestation d'assurance au garagiste ; celui-ci se fait rembourser des frais de réparation par l'assurance (sauf si un expert automobile dit non) ; l'assurance fait payer dans certains cas aux assurés une franchise (un montant forfaitaire pour participer aux frais).
- Si l'on ne met pas en place une mutualisation, on est dans un système privé : seuls ceux qui ont de l'argent cotisent auprès d'organismes privés (qui souvent spéculent en bourse et peuvent tout perdre) et on est remboursé en cas de soucis ; mais ceux qui n'ont pas les moyens sont en dehors du système ; donc il n'y a pas de solidarité, c'est le chacun pour soi et les inégalités sont importantes
- Par ailleurs, plus il y a de frais supportés par les assurances automobiles l'an passé et plus les cotisations augmentent l'année d'après ; les primes sont diversifiées selon l'âge, le modèle automobile et le type d'usage par exemple.

En quoi la diversification est-elle nécessaire ?

- L'indemnité ne dépend pas de l'ancienneté de l'adhésion mais de la nature du risque et du niveau de garanties souscrites.
- Par exemple, les agriculteurs souscrivent des assurances différentes et complémentaires : intempéries, inondations, responsabilité produits livrés, pollutions accidentelles...
- En fait, les prises en charge financières dépendent des options choisies par l'assuré : plus il est remboursé, plus sa cotisation est élevée ; par exemple, plus la franchise en cas d'accident est élevée, moins la cotisation est forte et inversement.

Large rounded rectangular area containing horizontal dashed green lines for writing.

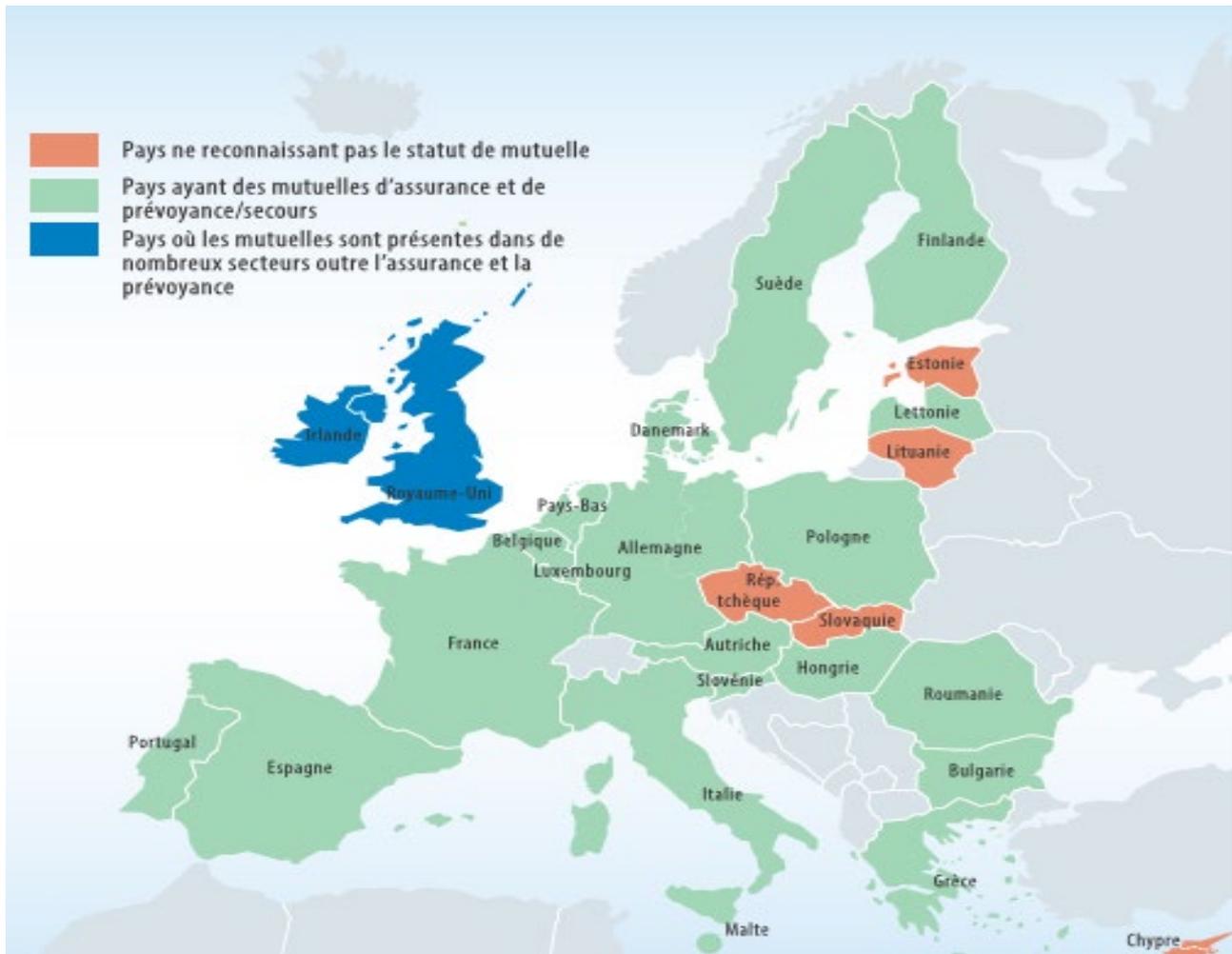
Correction :

- a)** Une société ou compagnie ou entreprise d'assurance est une institution à but lucratif, régie par le Code des assurances, qui existe sous forme de Société anonyme (SA) ou de Société d'assurances mutuelles (SAM) ; sa fonction est de créer une offre d'assurance : des produits d'assurance spécialisés (travail, loisirs, habitation, automobile...) et des contrats juridiques (appelés polices d'assurance).
- b)** Décès : 56 % ; retraite : 79 % ; frais de soins : 30 % et autres dommages corporels : 60 %.
- c)** Le financement est fondé sur une logique mutualiste : tous les membres payent des cotisations (les primes), afin d'indemniser certains d'entre eux : ceux qui ont un événement, un accident de parcours ; pour aider une société d'assurance à honorer ses engagements financiers en cas de sinistres, elle peut faire appel à une réassurance auprès d'un autre établissement d'assurance et/ou à une hausse des primes ; ainsi, par exemple, le montant des primes des jeunes conducteurs s'ajuste-t-il aux dégâts causés par les jeunes conducteurs de l'an passé.

Que sont les mutuelles ?

- Acteur-clef de l'Économie sociale et solidaire, la mutuelle est un organisme de solidarité financière entre les membres, grâce aux cotisations de ceux-ci.
- C'est une société de personnes à but non lucratif : son rôle est largement social.
- Les mutuelles complètent la Sécurité sociale dans la prise en charge financière des frais de santé.
- Les mutuelles sont d'ailleurs reconnues dans la majeure partie des pays d'Europe :

Le mutualisme en Europe : les réalités diverses de l'UE



Parlement européen, département thématique A - Politiques économiques et Scientifiques, août 2012

- Tandis que l'Estonie, la Lituanie, la République tchèque et la Slovaquie (en 2012) ne disposent pas de mutuelles, le Royaume-Uni et l'Irlande les font même intervenir dans d'autres domaines que l'assurance, la prévoyance et le secours.

Comment interviennent les pouvoirs publics ?

- La Sécurité sociale (400 organismes, 176 000 collaborateurs) a eu le souci de couvrir, au moins en partie, les frais de santé engagés par les patients.
- L'État a créé un système de redistribution horizontale et verticale.
- Selon la situation sociale de l'individu, il peut être amené à recevoir une allocation ou prestation sociale ; dans certains cas (allocations familiales par exemple), c'est sous réserve de ne pas dépasser des plafonds de revenu.
- Les pouvoirs publics français assurent à la fois une logique assurantielle et une logique assistancielle (prestations monétaires).
- Ils fournissent également un service public (éducation, Santé, transports...) qui offrent des services gratuits ou semi gratuits aux citoyens, ce qui réduit un peu les inégalités de satisfaction de besoins sociaux (prestations de services).
- Ils participent enfin à la prévention des risques pour inciter les comportements à éviter les risques (addiction, violence, obésité...).

Quels rôles peut jouer la famille en matière de gestion des risques ?

- Heureusement que la famille est là, pour bon nombre de citoyens, pour aider lorsque ça va mal, vu que les différentes institutions étudiées ici ne permettent pas de résoudre des problèmes de fonds (maladies, chômage, précarité...) et de suffisamment bien aider financièrement chacun.
- La famille, c'est en principe avant tout une éducation préventive : les jeunes apprennent à prendre le moins de risques possibles, en particulier en matière d'addictions.
- La famille, c'est aussi un soutien moral.
- La famille peut être un soutien financier.
- La famille, c'est un soutien matériel (dons de mobilier, aide au logement, prêt ou don de véhicules...).
- La famille, ce sont des services gratuits (garde d'enfants, bricolage, jardinage, cuisine, prise en charge d'un grand-parent invalide à la maison...).
- La famille, ce sont des conseils pour éviter certains risques, pour trouver les meilleures aides.

Pourquoi faut-il parler de complémentarité des institutions ?

- Le marché est dans l'incapacité d'aider les individus à faire face aux risques.
- Tout au plus peut-il de trouver des manières d'aider à obtenir des revenus en cas de soucis (sociétés d'assurance).
- C'est l'État qui gère largement la protection sociale et il est aidé par les mutuelles.
- La famille est l'acteur indispensable pour assurer un mieux-être.



L'ESSENTIEL

Le partage des risques se réalise à la fois entre l'individu et la collectivité et entre les organismes publics et les institutions privées d'assurances ou de mutuelles.

Le fondement est en la solidarité entre des individus qui cotisent et sont dans des situations différentes.

Chaque institution a ses rôles à jouer et les intervenants se complètent pour permettre aux individus d'avoir le moins de choses à payer.



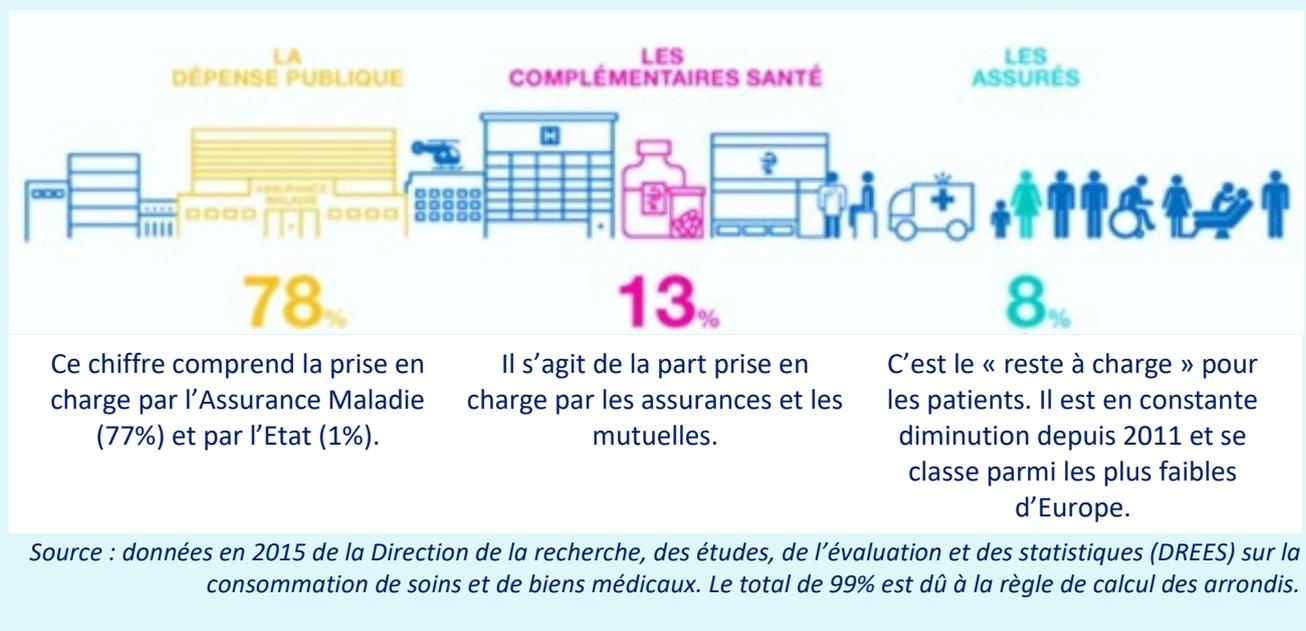
LA MUTUALISATION



Voici un sujet d'épreuve de Spécialité 1 : « mobilisation de connaissances et traitement de l'information »

« Qui prend en charge les frais de santé en France ? »

Document 1 :



a) Comment se répartit le financement des frais de santé en France ?

CORRECTION

a) Comment se répartit le financement des frais de santé en France ? *[Évitez de reprendre les mêmes mots que le document].*

La répartition des frais est faite pour éviter que le patient n'ait trop à payer ses soins. En l'occurrence, il ne reste que 8 % à charge.

C'est la Sécurité sociale et l'État qui financent le plus : 78 %.

Comme ils ne payent pas la totalité des frais, ceux qui cotisent auprès d'une compagnie d'assurance ou une mutuelle (13 % des remboursements) sont aidés.

b) quel est le rôle des assurances et mutuelles ? *[Montrez la complémentarité avec la Sécurité sociale].*

Il s'agit d'aider le régime de base (Sécurité sociale) à prendre en charge financièrement les frais médicaux. Ces institutions font payer des cotisations sociales (primes d'assurance et cotisations mutuelle) et payent directement aux professionnels de santé ou remboursement aux patients les frais avancés.

Elles garantissent ainsi la solidarité.

c) Comment expliquer que le « reste à charge » pour les patients soit faible et en diminution ? *[Insistez sur l'esprit du partage des risques sociaux].*

Le choix politique qui a été fait en 1945 par le Général de Gaulle est de créer une Sécurité sociale qui profite à tous les salariés : c'est le régime de base.

Les frais de santé sont très chers et c'est à la communauté de les prendre en grande partie en charge.

On part du principe que la santé n'est pas une marchandise, mais une nécessité humaine. Les meilleures prises en charge sont liées aux pressions qu'exercent des acteurs sur les responsables.

Mais beaucoup de médicaments sont déremboursés et parfois on fait davantage payer les patients (incitations pécuniaires).

Certains types de médicaments ou d'autres frais médicaux ou de biens de confort (lunetterie par exemple) ne sont pas bien remboursés, voire pas remboursés du tout. Pour une partie d'entre eux, ceux qui ont une assurance ou une mutuelle sont davantage aidés que ceux qui n'en ont pas.

L'individu qui est confronté à un risque en France bénéficie d'une solidarité collective. Des organismes différents et complémentaires aident chacun à faire face à des événements malheureux. La protection sociale à la française a sa spécificité.

Le système de protection sociale français, fondé sur la solidarité collective

↳ Comprendre que la protection sociale, par ses logiques d'assurance et d'assistance, contribue à une couverture des risques fondée sur le principe de solidarité collective.



RÉFLÉCHISSONS ENSEMBLE

Regardez la vidéo suivante, répondez aux questions :

Dessine-moi l'éco : la protection sociale



www.youtube.com/watch?v=ZOIPxLcD_fa

a) Quels risques prend en charge la protection sociale en France ?

.....

.....

.....

.....

b) Pourquoi parle-t-on de risques sociaux ?

.....

.....

.....

.....

.....

c) Quels sont les deux types de prestations offertes par le régime français de protection sociale ?

.....

.....

.....

.....

.....

d) Quels exemples sont donnés pour illustrer les trois formes de protection sociale ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

e) Quels agents ont pour mission de soutenir le système de protection sociale ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

f) Comment sont financées les prestations sociales ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Correction :

- a) La maladie, les accidents (de travail), la maternité, la vieillesse, le chômage.
- b) Ces événements peuvent provoquer une baisse des ressources des ménages ou une hausse de leurs dépenses.
- c) D'un côté les prestations de services sociaux (accès à des services (non marchands) à prix réduit ou gratuits), de l'autre côté les prestations sociales (revenus).
- d) En matière d'assurance : les allocations chômage et les indemnités journalières de maladie.
En matière d'assistance : le RSA.
En matière de protection universelle : les allocations familiales.
- e) La Sécurité sociale, les mutuelles de santé, les régimes complémentaires de retraite, l'UNEDIC.
- f) Elles reposent largement sur les cotisations sociales (prélèvements sur les salaires : salariés et employeurs), des impôts (CSG) et des contributions publiques de l'État.

EN QUOI CONSISTE LA LOGIQUE D'ASSURANCE SOCIALE ?

Qu'est-ce que la protection sociale ?

- La protection sociale est un système de prévoyance collective aidant les individus ou les ménages à faire face à des risques sociaux.
- C'est un mode d'accompagnement financier de personnes qui subissent un événement qui affecte le quotidien.

En quoi consiste la Sécurité sociale ?

- C'est un acquis social de 1945 pour les salariés.
- Un organisme public gère des finances dans l'intérêt général :

Ordonnance du 4 octobre 1945 :

Article 1^{er} : « Il est institué une organisation de la Sécurité sociale destinée à garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature, susceptibles de réduire ou supprimer leur capacité de gain, à couvrir les charges de maternité et les charges de famille qu'ils supportent. L'organisation de la Sécurité sociale assure dès à présent le service des prestations prévues par les législations concernant les assurances sociales, l'allocation aux vieux travailleurs salariés, les accidents du travail et maladies professionnelles et les allocations familiales et de salaire unique. Des ordonnances ultérieures procéderont à l'harmonisation desdites législations et pourront étendre le champ d'application de l'organisation de la Sécurité sociale à des catégories nouvelles de bénéficiaires et à des risques ou prestations non prévus par les textes en vigueur. »

- En 1945 naît en France la Sécurité sociale, qui est le moteur de la protection sociale ; elle vise à protéger tout travailleur et sa famille de risques économiques et sociaux, surtout de perte de revenus, par l'attribution de revenus de transfert, appelés aussi revenus secondaires ou allocations sociales.
- En effet, la maladie, l'accident, le chômage, la vieillesse ou l'arrivée d'enfants dans la famille affectent directement le montant des revenus primaires, et provoquent une baisse de la consommation, avec les risques de sous-nutrition et de malnutrition que cela suppose.
- Il s'agit donc à la fois de protéger socialement des aléas économiques et de maintenir un niveau de consommation (donc c'est avantageux pour l'individu et pour la collectivité).
- La Sécurité sociale crée ainsi une nouvelle pratique sociale en assurant une logique de solidarité humaine.

Dans la mesure où l'assurance sociale reste un dispositif de sécurité indexé au salaire, elle respecte encore l'ordre du marché, ses hiérarchies et ses inégalités. Un ordre qui ne peut pas ne pas apparaître injuste dès lors qu'on le rapporte à la notion de « besoin », qui implique que les besoins soient également satisfaits, quels que soient les individus. Alors que l'assurance sociale ne remet pas en cause les inégalités, la réalisation de l'égalité devant les besoins est incluse dans le concept de Sécurité Sociale. Ce qui n'implique plus seulement la garantie d'un salaire, mais une logique des transferts et de la redistribution d'un revenu social globalisé. (...)

Corrélativement, il y a une « dynamique des besoins sociaux » liée à la Sécurité Sociale, une tendance à ce qu'ils s'étendent et se multiplient : santé, famille, logement, environnement, modes de vie, tout est en posture d'être prononcé « besoin social ».

Le projet de la Sécurité Sociale n'est pas seulement de couvrir des risques individuels, de garantir une sécurité minimale aux individus, de les libérer du besoin, la Sécurité Sociale veut être et est une nouvelle pratique du contrat social la Sécurité Sociale est l'institution à travers laquelle se réalise ce contrat de solidarité qui constituerait le véritable rapport des individus entre eux dans la société.

Source : François Ewald, l'État-Providence, Grasset, 1986 p. 400.

- Le système de Sécurité sociale ne remet pas en cause le marché : il compense le marché en offrant des prestations que celui-ci n'offre pas.
- Il prend en charge les citoyens en les protégeant.
- Il leur permet de satisfaire des besoins sociaux primaires (santé, logement, famille), grâce à des remboursements et des allocations.
- C'est un contrat social, qui impose une solidarité nationale.

Sur quelle logique se fonde le modèle de logique assurantielle ?

- La protection sociale française assure avant tout une fonction d'assurance.
- Chaque cotisant acquiert, pour lui et sa famille, le droit de percevoir des indemnités lorsqu'il est affecté par le risque pour lequel il a cotisé.
- Les salariés payent des cotisations sociales (ce sont des prélèvements obligatoires et automatiques sur les revenus bruts des salariés).
- Cela donne l'occasion de disposer d'argent que l'État redistribue sous forme de prestations ou d'allocations sociales.
- L'individu qui travaille bénéficie alors de revenus de base en cas d'accident de parcours.
- Il paye pour éventuellement avoir droit dans le futur aux allocations.
- Mais il paye également pour ceux qui sont dans le besoin.

Voici quelques dates-clefs de l'histoire de la protection sociale française :

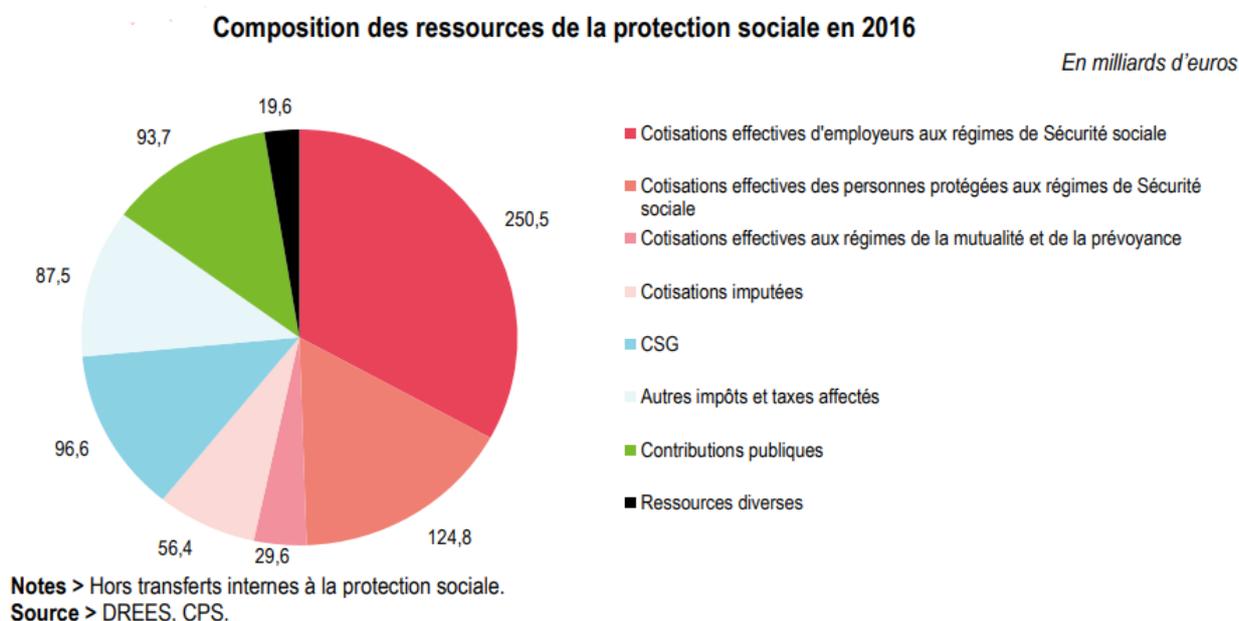
1853	Création d'un régime de retraite pour les fonctionnaires
1910	Création d'un système par capitalisation limité à certains ouvriers paysans
1928	Loi sur les assurances sociales pour les bas salaires
1932	Allocations familiales obligatoires pour tous les salariés
1936	Accords Matignon
1939	Allocations familiales étendues aux non salariés
4 octobre 1945	Ordonnance instituant la Sécurité sociale
13 septembre 1946	Obligation de l'assurance-vieillesse.
31 décembre 1958	Création de l'U.N.E.D.I.C. (Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce) chargée de l'indemnisation des chômeurs
1978	Derniers textes généralisant l'accès à la Sécurité sociale
1^{er} décembre 1988	Création du revenu minimum d'insertion (RMI)
1^{er} août 2004	Vote du projet de loi de réforme (libérale) de la Sécurité sociale

Que sont les cotisations sociales ?

- Les cotisations sociales sont des prélèvements automatiques (sommes d'argent retirées sur les salaires bruts par les organismes compétents).
- Ce sont des sources de paiement des prestations sociales.
- Elles obligent tout le monde à être solidaires des catégories qui reçoivent des prestations sociales.
- Elles donnent droit (sous certaines réserves) à la réception de prestations sociales en cas de sinistre ou d'événements particuliers associés à des risques sociaux.

Quelles sont les sources de financement de la protection sociale ?

- L'essentiel du financement de la protection sociale française est réalisé par le prélèvement de cotisations sociales, partagées entre les employeurs et les salariés.
- Certains impôts ont été créés pour aider au financement comme la Contribution sociale généralisée (CSG).
- L'État lui-même apporte des contributions publiques.
- Lorsque l'on cotise suffisamment et suffisamment longtemps, cela donne certains droits aux prestations sociales pour les cotisants et leur famille.



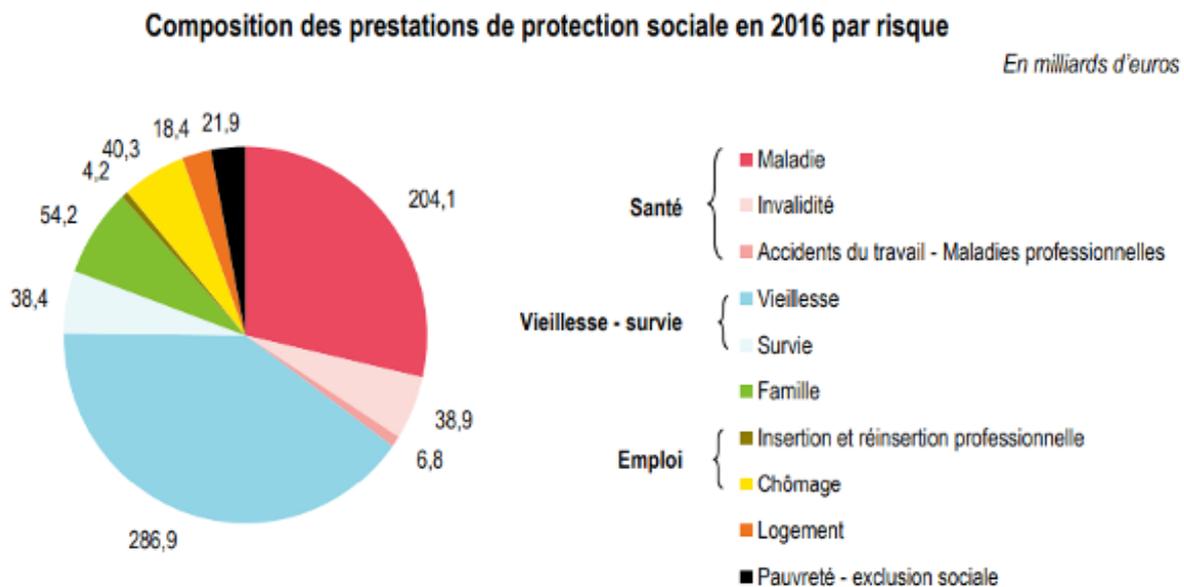
- Ainsi, en 2016, les contributions des employeurs aux régimes de Sécurité sociale ont été de l'ordre de 250,5 milliards d'euros, soit un tiers du total et deux fois plus que les salariés.
- La CSG, qui pèse aussi sur les salariés, représente autant que les contributions publiques.
- Pour être un peu mieux remboursés pour les frais médicaux, les salariés peuvent cotiser pour des mutuelles (mais tout le monde ne peut pas le faire) : cela représente un quart de plus que les cotisations salariales.
- Toutefois, les régimes ne sont pas financés de la même manière, chaque organisme ayant sa propre logique.

Que sont les prestations sociales ?

- Les prestations sociales sont des revenus de transfert, issus de la redistribution orchestrée par l'État.
- Aussi appelées allocations sociales, elles ont des formes variées, pour couvrir les risques sociaux, afin d'éviter un effondrement de niveau de vie des ménages.

Quelles sont les différentes prestations sociales ?

- La protection sociale a une intervention diversifiée : maladie, handicap, chômage, charges familiales ou vieillesse.



Source > DREES, CPS.

- Ainsi, en 2016, les prestations sociales concernent avant tout la vieillesse 286,9 milliards, soit contributions des employeurs aux régimes de Sécurité sociale ont été de l'ordre de 250,5 milliards d'euros, soit 40,29 % du total, et la maladie (29,66 %).
- C'est d'autant plus important qu'à eux deux ils constituent 70 % des prestations accordées
- Mais beaucoup d'autres risques sont concernés.
- Rien que pour la famille, par exemple, on a des prestations diversifiées selon la catégorie ciblée : allocation familiale, complément familial, allocation « longue » pour jeune enfant (A.P.A.J.E.), allocation parentale d'éducation (APE), allocation de parent isolé (API), allocation de soutien familial (ASF)...

Pourquoi faut-il parler de redistribution horizontale ?

- La protection sociale est fondée sur la solidarité humaine : ceux qui n'ont pas (trop) de problèmes payent un peu pour ceux qui en rencontrent.
- Les actifs prennent en charge les inactifs (scolaires et étudiants, retraités).
- Les actifs occupés payent pour les actifs inoccupés (chômeurs).
- Les bien-portants payent pour les malades et les accidentés.
- Les entreprises payent pour les familles.

En quoi la redistribution horizontale est-elle complétée par une redistribution verticale ?

- Les cotisations sociales et la CSG sont proportionnelles aux revenus : plus on gagne et plus on nous prélève.
- Or certains montants de prestations sont identiques, quel que soit le montant du revenu ; autrement dit : les plus riches payent pour les autres.
- Par ailleurs, alors que tout le monde paye pour les cotisations sociales, certaines allocations sont plafonnées selon le revenu : on accorde alors plus de prestations aux plus modestes.
- Ainsi a-t-on une redistribution verticale (les plus riches payent pour les moins riches (mais aussi pour eux !) et le système de redistribution contribue à réduire un peu les inégalités socio-économiques.

EN QUOI LA LOGIQUE D'ASSISTANCE COMPLETE-T-ELLE LA LOGIQUE D'ASSURANCE ?

Sur quelle logique se fonde le modèle de logique assistancielle ?

- Certaines personnes ne touchent pas ou plus de revenus : l'État français organise une aide aux plus défavorisés.
- D'autres travaillent mais ne gagnent pas assez.
- Ainsi a-t-on inventé le Revenu minimum d'insertion (RMI), devenu le Revenu de solidarité active (RSA).
- C'est le cas notamment pour les jeunes parents de plus de 25 ans ou des parents isolés.
- Le principe qui fonde la logique assistancielle est la solidarité humaine : on ne peut pas laisser sur le bord de la route quelqu'un qui a eu un accident de parcours.
- On a affaire à une justice distributive : on aide ceux qui sont le plus dans le besoin.
- Certains prônent la mise en place d'un revenu universel, comme cela existe dans certains pays (Finlande, Singapour, Alaska).

Pourquoi le système français a-t-il dû s'orienter également vers le système assistanciel ?

- Le système de protection sociale français (qui est un luxe comparé à beaucoup d'autres pays du monde) n'empêche pas l'existence d'une pauvreté importante (15 % de la population en France ?).
- Les inégalités se sont creusées ces dernières décennies.
- La situation est devenue plus précaire pour des millions de personnes.
- Il a fallu aider des catégories sociales qui risquaient la marginalité, ce qui est peu favorable à la cohésion sociétale.
- Des associations caritatives, certains partis politiques, des ONG et des citoyens mobilisés ont exercé des pressions sur les gouvernements successifs pour renforcer la solidarité et l'assistance.

Qu'est-ce qui distingue les trois régimes de protection sociale ?



RÉFLÉCHISSONS ENSEMBLE

A l'aide des informations ci-dessous, complétez le tableau proposé sur la page suivante :

Caractéristiques	<ul style="list-style-type: none">• État-providence étendu, principe d'universalité, Prestations forfaitaires• État-providence lié à un système d'assurance obligatoire, la cotisation ouvre droit à des prestations proportionnelles• État-providence minimal, l'essentiel est assuré par les assurances privées
Mode de financement	<ul style="list-style-type: none">• Cotisations sociales prélevées sur les revenus du travail• Impôt• Impôt et primes d'assurances privées
Philosophie	<ul style="list-style-type: none">• Les pauvres sont considérés comme des assistés• Mutualisation du risque, redistribution horizontale• Solidarité générale et verticale, les citoyens sont des ayants droit
Exemples de pays	<ul style="list-style-type: none">• États-Unis• France, Allemagne• Pays scandinaves, Royaume-Uni

	Libéral ou résiduel	Universaliste (Beveridge)	Corporatiste (Bismarckien) assurantiel
Caractéristiques			
Critères d'accès	Le besoin, la pauvreté sous condition de ressources, différentiel	Tout le monde est couvert en fonction de ses besoins et non de sa contribution	Statut socioprofessionnel L'emploi détermine l'accès aux prestations (du cotisant et des ayants-droits)
Mode de financement			
Mode gestion	État central et assurances privées	État	Organisations professionnelles
Philosophie	Les pauvres sont considérés comme des assistés	Solidarité générale et verticale. Les citoyens sont des ayants droit	Mutualisation du risque, redistribution horizontale
Limites	Prestations minimales ou absentes pour une fraction de la population (35 millions d'américains)	Prestations limitées seulement dans le cas du Royaume-Uni	La protection est liée à l'emploi
Exemples			

Correction :

	Libéral Ou résiduel	Universaliste (Beveridge)	Corporatiste (Bismarckien) assurantiel
Caractéristiques	État-providence minimal L'essentiel est assuré par les assurances privées	État-providence étendu Principe d'universalité Prestations forfaitaires	État-providence lié à un système d'assurance obligatoire La cotisation ouvre droit à des prestations proportionnelles
Critères d'accès	Le besoin, la pauvreté sous condition de ressources, différentiel	Tout le monde est couvert en fonction de ses besoins et non de sa contribution	Statut socioprofessionnel L'emploi détermine l'accès aux prestations (du cotisant et des ayant-droits)
Mode de financement	Impôt et primes d'assurances privées	Impôt	Cotisations sociales prélevées sur les revenus du travail
Mode gestion	État central et assurances privées	État	Organisations professionnelles
Philosophie	Les pauvres sont considérés comme des assistés	Solidarité générale et verticale. Les citoyens sont des ayants droit	Mutualisation du risque, redistribution horizontale
Limites	Prestations minimales ou absentes pour une fraction de la population (35 millions d'américains)	Prestations limitées seulement dans le cas du Royaume-Uni	La protection est liée à l'emploi
Exemples	États-Unis	Pays scandinaves, Royaume-Uni	France, Allemagne

- Le système libéral (retraite par capitalisation) mise sur la prise en charge individuelle du salarié qui cotise à un organisme privé.
- Le système bismarckien défend la prise en charge collective de tous, dans le cadre de l'assistance
- Le système beveridgien défend la prise en charge collective de ceux qui s'assurent (logique d'assurance).
- Initialement beveridgien, le système français s'oriente de plus en plus vers le système bismarckien.
- Garantir un maintien du niveau de vie en cas d'accident de parcours, c'est de l'assurance : les risques individuels sont transformés en risques collectifs ; on parle d'ailleurs de « risques ».
- C'est d'autant plus juste qu'il est fréquent que celui qui reçoit une prestation a cotisé antérieurement, comme l'attestent les remboursements de Sécurité sociale ou la pension de retraite.
- Mais il y a aussi des revenus qui bénéficient aux personnes défavorisées : on parle alors de logique d'assistance (c'est du secours public) ; exemples : le RSA ou le minimum-vieillesse.

En quoi la logique d'assistance s'inscrit-elle dans l'une des missions de l'État-providence ?

- C'est le marché qui crée le chômage et la précarité économique, sans offrir aucune solution pour ses victimes.
- D'ailleurs, le marché n'a pas vocation à satisfaire l'intérêt général, au-delà du produit de la somme des intérêts individuels (théorie d'Adam Smith, qui justifie le « laisser faire »).
- En France, il faut alors compter sur un État-providence qui intervient en principe dans l'intérêt de la société et de la cohésion sociale, notamment en tentant de ne pas laisser de côté des catégories sociales.

- Attribuer des revenus de subsistance (en attendant un « revenu universel » dont on parle à chaque élection présidentielle ?) permet de limiter la grande misère et le risque de marginalité.
- La gestion de services gratuits ou semi gratuits sans discrimination (mission de service public avec l'offre de services non marchands) complète l'attribution de revenus de transfert.
- L'attribution de logements sociaux et d'aides au logement et la gestion d'une éducation nationale, qui offre la possibilité à certains jeunes de sortir d'un milieu familial modeste, sont aussi des compléments à la logique d'assistance qui n'est pas suffisante à elle seule.
- L'État français assure également des services gratuits, qui contribuent en partie à réduire les inégalités : santé, éducation, culture...

La question qui pique : Pourquoi les (ultra)libéraux sont-ils peu favorables à l'intervention de l'État providence ?

- Accepter un État-providence, c'est reconnaître le marché, qui est défendu par ce courant de pensée idéologique, est limité et ne peut satisfaire l'ensemble des besoins des agents et qu'il dysfonctionne en créant des déséquilibres et des crises.
- Défendu par le courant adverse - le keynésianisme - l'interventionnisme étatique vise à compléter et à sauver le marché (donc le capitalisme) des crises, tout en se préoccupant de l'intérêt des populations [il ne s'agit pas de s'opposer au capitalisme comme le font les économistes marxistes].
- Contrairement au « laisser faire, laisser passer » cher aux libéraux, il faut mettre en place des politiques de relance en réalisant des dépenses publiques.
- Or justement les dépenses publiques sont rarement entièrement compensées par les recettes publiques (nerf de la guerre libéraux/keynésiens), d'où l'existence de déficits publics (dépenses supérieures aux recettes) structurels.
- L'importance des recettes publiques exerce une pression sur le taux de prélèvements obligatoires (45 % du PIB, soit le plus élevé de l'Europe à 27), donc sur les entreprises et les revenus élevés (que défendent les libéraux).
- Ainsi, il est accusé d'empêcher l'entreprise (par la réglementation et la fiscalité) d'investir et de créer des emplois.
- Contester les dépenses publiques est l'occasion de contester les recettes publiques, donc les impôts, cotisations et taxes.
- Le système encouragerait l'assistanat, donc la dépendance ; il encouragerait la paresse.

L'autre question qui pique : En quoi l'intervention de l'État providence peut-elle paraître insuffisante et/ou insuffisamment efficace ?

- En fait, il reste beaucoup précarité, d'instabilité des emplois, des revenus, du logement...
- Certains pensent d'ailleurs que des mesures et des politiques gouvernementales accentuent les problèmes.
- La pauvreté reste très importante : autour de 14 % de la population française et 20 % d'enfants !
- L'existence de « fins de droits » (expression violente), de désaffiliation à la Sécurité sociale ou à des mutuelles de santé et le cumul de handicaps posent problème.



L'ESSENTIEL

Initialement fondée sur une logique d'assurance, la protection sociale française s'oriente aussi sur une logique d'assistance.

En effet, les cotisations sociales servent à financer les prestations sociales. Cependant, de nombreuses personnes sont dans l'incapacité de satisfaire des besoins de première nécessité, ce qui oblige les pouvoirs publics à fournir en plus des revenus de subsistance. Par ailleurs, l'État français fournit un service public qui offre des services non marchands (éducation, santé...), ce qui contribue à réduire un peu les inégalités.

Toutefois, une partie de la société est en voie de marginalisation...



LE SYSTÈME DE RETRAITE

Voici un sujet d'épreuve de Spécialité 2 : « raisonnement appuyé sur un dossier documentaire/dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire »

Sujet : Sur quoi repose le système de financement de la retraite à la française ?

Objectif :

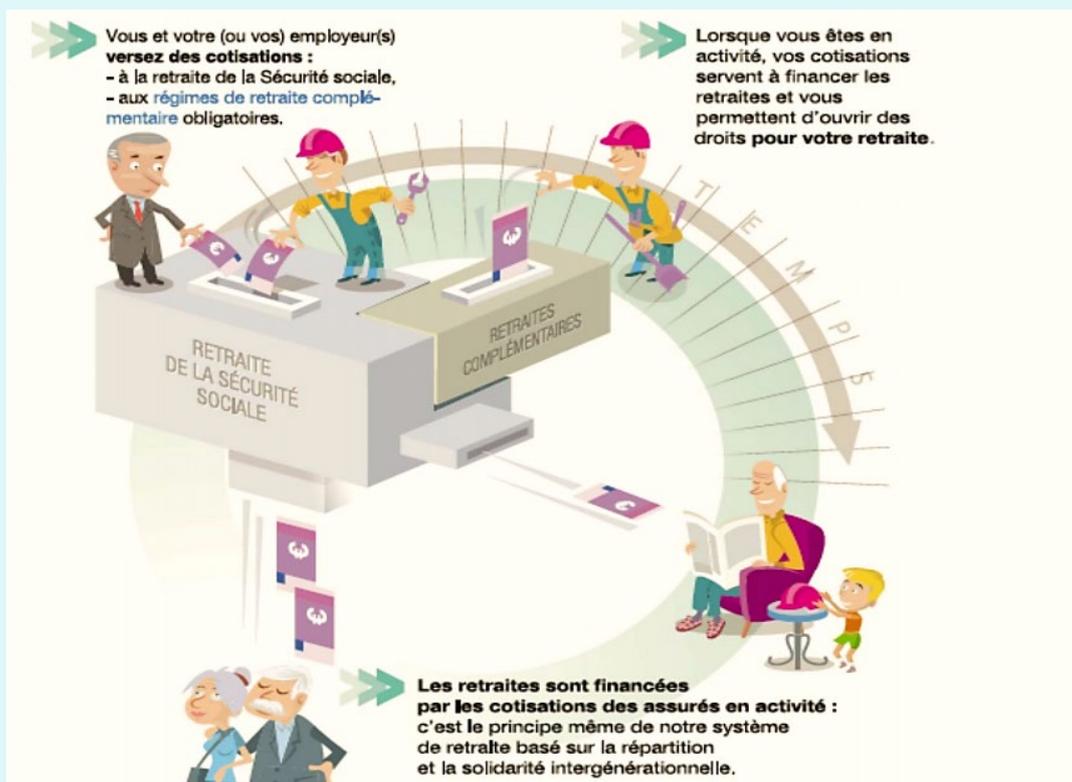
Comprendre comment on s'inspire des idées clés de documents, que l'on doit compléter avec des connaissances personnelles, pour répondre à une problématique.

- a) Trouvez une problématique pertinente.
- b) Mettez en valeur les idées clés des documents permettant de répondre à la problématique.
- c) Quelles connaissances personnelles pouvez-vous ajouter aux informations recueillies ?
- d) Quel plan peut-on proposer ?

Conseils :

- ↳ Rédigez une introduction courte en prenant soin de faire une accroche, une traduction du sujet et une annonce des trois parties choisies pour répondre à la question.
- ↳ Articulez 3 paragraphes reliés de façon logique.

Document 1 : la Retraite par répartition



b) Mettez en valeur les idées clefs des documents permettant de répondre à la problématique

Doc 1

info 1 : le salarié paye toute sa carrière pour avoir droit à un revenu, une fois à la retraite.

info 2 : le salarié paye aussi pour le revenu des personnes déjà à la retraite.

info 3 : c'est ainsi un système de répartition (redistribution de revenus).

info 4 : le système est fondé sur le principe de solidarité entre les générations : les jeunes payent pour les anciens.

Doc 2

info 5 : le système par répartition fait débat.

info 6 : l'intérêt principal du système par répartition est de ne pas avoir besoin d'épargne préalable pour financer les retraites.

info 7 : les cotisations sont gérées collectivement (mutualisation).

info 8 : les cotisations servent à payer les prestations vieillesse.

info 9 : le système est au cœur des rapports de force entre les salariés (masse salariale) et les entrepreneurs (profits).

info 10 : le système peut survivre si la répartition est toujours favorable aux profits et dividendes.

info 11 : solidarité intergénérationnelle : ceux qui sont à la retraite ont créé en leur temps des richesses utiles à tous et reçoivent des revenus grâce aux nouvelles générations qui travaillent.

info 12 : solidarité intergénérationnelle : c'est ce qui structure toute société.

info 13 : la période de retraite sert à profiter d'être libre et encore en santé et avoir un revenu décent pour ses activités.

info 14 : autrefois, on vivait moins longtemps et on ne profitait pas longtemps de la retraite ; aujourd'hui, on peut mieux en profiter.

c) Quelles connaissances personnelles pouvez-vous ajouter aux informations recueillies ?

- Des définitions : cotisations sociales, prestations sociales, risque, mutualisation, logique d'assurance
- Des mécanismes et logiques : la logique de financement de la retraite par répartition, le lien entre les cotisations et les prestations
- Soulignez le principe de solidarité intergénérationnelle
- Insistez sur l'intérêt d'offrir aux salariés une retraite de qualité

d) Quel plan peut-on proposer ?

Pour une Spécialité 2 :

- A)** la retraite des salariés est fondée sur le principe de solidarité intergénérationnelle (cours + infos 1 à 4, 6 à 12)
- B)** c'est un système de redistribution des revenus (cours + infos 2, 3, 7, 12)
- C)** ce n'est pas un privilège mais un droit mérité (cours + infos 5, 1, 8, 13, 14)

Pour une dissertation :

- I.** La retraite par répartition est fondée sur la solidarité
 - A)** une mutualisation du risque vieillesse attachée au principe de solidarité intergénérationnelle (cours + infos 1, 2, 3, 10 et 11)
 - B)** un système redistributif (cours + infos 1, 4, 5, 8 et 9)
- II.** Bien que le système par répartition soit remis en cause, il est nécessaire
 - A)** la prévention a modifié certaines conduites à risque et accru l'aversion pour ce risque (cours + infos 1, 4, 5, 6, 7, 8)
 - B)** il peut être viable et est nécessaire (cours + infos 6, 1, 8, 13, 14)



Vous pouvez maintenant
faire et envoyer le **devoir n°1**

